

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés unissez-vous !

# Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

VENDREDI 31 MARS 1978 - N° 668

Commission paritaire N° 56 942 - Tél : 636.73.76 1,70 F

## Weizman au Caire

La visite de Weizman, ministre israélien de la défense, était annoncée au Caire pour jeudi. Le gouvernement Bégin veut exploiter l'inaction des régimes arabes lors de l'invasion sioniste du Liban, obtenir les concessions politiques qu'il cherche à arracher depuis plusieurs mois. Devant la Knesset, le Parlement israélien, Bégin a annoncé que les Etats Unis étaient d'accord pour le maintien des troupes israéliennes en Cisjordanie et à Gaza, et a présenté un plan de règlement qui reviendrait à demander la reconnaissance de l'Etat d'Israël, bien au-delà des frontières qui lui sont reconnues par la résolution 242 de l'ONU, en échange d'un simulacre de consultation des Palestiniens dans les territoires occupés et d'un retrait des troupes israéliennes du Sinai.

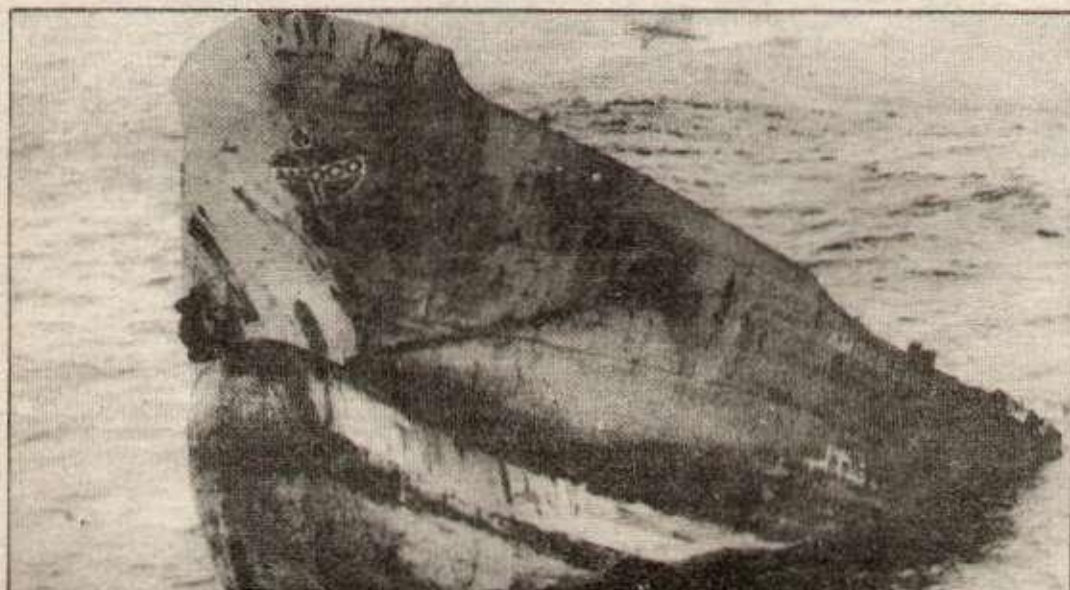
Jusqu'à présent l'Egypte a refusé de reconnaître à Israël d'autres frontières que celles de 1967 ; ce désaccord est l'une des raisons de la suspension des négociations. Il est peu probable que l'Egypte ait changé de position. Mais qu'elle accepte d'en discuter dans la situation créée par l'invasion du Liban est une nouvelle trahison.

Lire nos informations page 9

## MARÉE NOIRE

# MESURES URGENTES... EN JUILLET

DÉCIDE LE CONSEIL DES MINISTRES



Lire en page 12

## Législatives : premier bilan du PCF

# LES LEÇONS TRES PARTICULIERES DE FITERMAN

«Les leçons des législatives». C'est le titre du rapport présenté par Fiterman mercredi devant les secrétaires fédéraux du PCF. Avant d'examiner le contenu même de ce rapport, il faut signaler une anomalie de taille : alors que les secrétaires sont convoqués moins de 10 jours après le 2<sup>e</sup> tour, le comité central devra attendre

encore 3 semaines avant de se réunir. Visible-ment les contradictions à l'intérieur du PCF et de sa direction devaient être assez importantes pour que le BP décide de passer par dessus le CC pour tenter de colmater les brèches.

Longtemps silencieuse, la direction du PCF a commencé à fixer les grands axes des «expli-

cations» qu'elle entend fournir sur le cuisant échec qu'elle a enregistré. Des explications qui vont laisser sur leur faim les millions de travailleurs, les dizaines de milliers de militants de base du PCF qui s'interrogent sur la ligne suivie par l'équipe Marchais.

### «UNE ORIENTATION JUSTE»

La cause essentielle de l'échec, explique Fiterman, c'est la désunion de la gauche dont le PS porte la responsabilité : l'explication n'est ni nouvelle ni surprenante. L'argumentation n'est pas non plus nouvelle et certainement pas convaincante ! Ce qui est reproché au PS c'est d'avoir refusé l'actualisation du Programme commun. Qui justement, mais que signifiait cette actualisation ? Les raisons du refus du PS on les connaît, il voulait continuer une sorte de plan Barre avec quelques réformes plus poussées que celles de Giscard. Mais quelles sont les raisons de l'insistance du PCF ? Les filiales, les ministères, les PDG des entreprises nationalisées, c'était bien cela les actualisations chères à Marchais ; et cela n'avait aucun lien, quoiqu'en dise Fiterman, avec les revendications fondamentales exprimées par les travailleurs.

Suite page 3

DAMPIERRE,  
BRAUD ST LOUIS,  
NORD FRANCE

## AVEC LES GRÉVISTES DES CHANTIERS



Les chantiers de deux centrales nucléaires, Braud Saint Louis et Dampierre en Burly, sont paralysés depuis plusieurs semaines par des grèves exemplaires : malgré l'intervention des flics, des pressions énormes exercées contre les grévistes en majorité immigrés, malgré l'étouffement tenté par la presse, y compris celle du PCF qui ne les voit pas d'un bon œil, les grèves continuent. Pour des augmentations de salaires, pour le respect de leurs droits. Dans la région parisienne, plusieurs chantiers de «Nord-France» sont également arrêtés, pour les mêmes raisons. Là aussi, la police est intervenue, et même des nervis, avec des chiens !

Lire en page 5

## Fin des visites à l'Élysée

Journée politicienne chargée ce jeudi. Lecanuet, Séguy, Marchais, Fabre, Barre ont défilé chez Giscard, pendant que le RPR en décousait à huis clos et à bulletin secret pour choisir son candidat au perchoir entre Chaban-Delmas, Edgar Faure et Nungesser. La fin des visites à l'Élysée pourrait coïncider avec la démission du gouvernement, et la nomination d'un nouveau premier ministre : Barre par exemple. Ou un autre. De toutes les façons, la politique à suivre est déjà tracée, elle ne sera pas très différente de la présente. Comme en témoignent les dossiers secrets de Giscard que nous publions dans ce numéro. Etant journal du soir, c'est dans le *Quotidien du Peuple* de demain, que nos lecteurs trouveront le compte-rendu de ces péripéties politiques.

## CES Pailleron : «Un cas ponctuel»

Après le réquisitoire prononcé par M. Lazari, début février, les différents constructeurs du CES Pailleron n'avaient plus beaucoup de soucis à se faire : «C'est un cas ponctuel», avait déclaré le substitut, qui n'avait pas tari d'éloges pour l'ancien directeur des équipements scolaires au Ministère de l'Éducation nationale ! Depuis 4 ans, les familles des victimes n'ont cessé de se battre pour que les responsabilités soient établies, et que de tels drames ne se reproduisent plus.

Lire en page 8

## La Lorraine vue par le patronat

On annonce que la commission interdépartementale des quatre conseils généraux de la région lorraine a décidé la réimpression de l'ouvrage *Il fait bon vivre en Lorraine*. Pour réaliser ce projet, ladite commission a ouvert une souscription. La brochure présente la Lorraine vue sous un angle touristique et essentiellement paysager.

Dans un ordre d'idées quelque peu différent, on apprend que la production de charbon des Houillères du bassin de Lorraine a été pour 1977 de 10 033 000 tonnes (au lieu de 9 970 000 tonnes en 1976). Pour remplir les objectifs de 10 040 000 tonnes pour l'année en cours, les HBL ont besoin d'embaucher 1 300 travailleurs. Elles s'adressent pour cela aux licenciés de la sidérurgie. Mais il ne semble pas que l'on se bouscule au portillon : le premier stage de formation organisé par les HBL n'a concerné qu'une douzaine d'ouvriers.

Comme l'annonce cyniquement une publicité incitant les patrons à investir en Lorraine : «*Vous avez raison : une entreprise, c'est fait pour gagner de l'argent. La Lorraine s'est préparée à vous aider. Elle vous offre un contexte politique et social serein (etc).*»

Et surtout une masse croissante de chômeurs.

## Le congrès du RPR reporté

Le congrès extraordinaire du RPR, convoqué initialement pour le 2 avril à l'hôtel Sheraton, est reporté au 9 avril au même lieu. Le report est dû paraît-il à des problèmes d'organisation. L'ordre du jour reste inchangé : présentation du projet de révision des statuts, rapport du président sur la marche du mouvement depuis le 5 décembre, examen des résultats des élections législatives, fixation des objectifs du mouvement pour les mois à venir.

## Chirac «fera pression» pour que les flics aient plus de moyens

Avant la séance du Conseil de Paris jeudi, Jacques Chirac tenait une conférence de presse. Il en a profité pour demander plus de moyens pour la police, en particulier à Paris : «*Nous disposons, à tous égards, d'une police remarquable, en revanche, elle ne dispose pas des effectifs et des moyens suffisants pour assurer l'ensemble de sa mission (...). Une telle situation ne peut pas se prolonger. Dès l'élaboration et la discussion du prochain budget du ministère de l'Intérieur, notre groupe fera pression dans le cadre des entretiens au sein de la majorité et au Parlement, pour qu'une augmentation sensible des crédits de personnels permettent d'améliorer la sécurité de Paris...* Il en aurait déjà parlé à Giscard, lors de son entrevue avec lui.

De son côté, le syndicat autonome des policiers n'est pas content : il n'a pas été invité à l'Elysée. Qu'il se rassure, Chirac a parlé de leurs problèmes...

## Cazeneuve : 3<sup>e</sup> occupation

Pour la 3<sup>e</sup> fois, une centaine de licenciés de chez Cazeneuve à Saint Denis, ont réoccupé l'usine. Par deux fois déjà, ils en avaient été chassés par les flics, l'an dernier. Cazeneuve, c'est la machine outil, et plus précisément, la construction de tours. La direction restructure, mais il ne semble pas qu'elle ait l'intention de rester sur Saint Denis.

## Demande de contact avec le PCR ml

Nom, prénom .....

Profession .....

Adresse .....

Envoyez au Quotidien du Peuple BP 225,  
75 924 Paris Cedex 19.

# «CONCERTATION» : GISCARD A L'ÉTROIT... ET SATISFAIT

On s'en doutait bien, mais voilà que c'est dit au conseil des ministres : les différentes consultations entreprises tous azimuts par Giscard au lendemain des législatives ne changeront rien. C'est-à-dire, rien dans l'immédiat : le PS n'a pas réglé sa conduite, il ne peut d'ailleurs en aucune manière opérer un retournement du jour au lendemain. De son côté, le RPR n'entend pas se laisser gagner de vitesse par un rapprochement trop marqué de ses partenaires de la «majorité» avec une partie de l'opposition. Tout en se déclarant prêt à laisser celle-ci entrer aux bureaux des commissions parlementaires, il se refuse à lui laisser des postes de présidents, ce qui lui permettrait d'influer sur le

fonctionnement de l'Assemblée nationale, notamment en lui donnant des pouvoirs dans l'élaboration de l'ordre du jour des séances.

Giscard se trouve donc engagé dans une manœuvre délicate, qu'il masque sous des déclarations satisfaites : il «s'informe» et ne «consulte pas». «*La recherche d'une cohabitation raisonnable avec l'opposition ne doit pas compromettre l'unité de la majorité*» a-t-il déclaré mercredi en conseil de ministres. «*C'est pourquoi le premier ministre devra en examiner les modalités avec le comité de liaison de la majorité, dès la formation de celui-ci*». Le prochain conseil des ministres ne se tiendra pas, contrairement aux habitudes,

mercredi prochain. Il sera «convoqué en temps opportun». Cela pourrait signifier la désignation prochaine du futur gouvernement. Barre qui devait rencontrer Giscard jeudi

soir, sera amené rapidement à remettre sa démission, peut-être pour se faire place à lui-même. Un suspens qui dans les faits n'intéresse pas grand monde !

## Le CNIP voudrait aller à l'Elysée : le RPR le soutient

On sait que le CNIP avait manifesté son mécontentement de ne pas avoir été invité à l'Elysée. Le RPR comprend cet étonnement et fait remarquer que le pourcentage de voix obtenues par ce groupe le rend «au moins aussi représentatif, en voix et en sièges, que les radicaux, qu'il s'agisse du MRG ou des radicaux valoisais». On comprend cette sollicitude quand on sait que ce groupe, par ses positions ultra-réactionnaires, est plus proche du RPR que des giscardiens.

# PERCHOIR : À SUIVRE

C'est jeudi que le groupe RPR devait désigner son candidat au perchoir. Aux candidats à la candidature Faure et Chaban, vient s'ajouter un troisième larron, Nungesser député RPR du Val de Marne. A l'heure où nous mettons sous presse cette édition, nous ne pouvons donner le résultat de cet affronte-

ment qui aura été jusqu'au bout marqué par de vifs affrontements. Chaban avait même été obligé d'adresser un prière d'insérer à *La lettre de la Nation* («organe» du RPR) qui avait qualifié sa candidature d'élyséenne. Il écrit en effet :

«*Ma candidature serait donc celle de l'Elysée.*

*Cette assertion est fautive et inacceptable.*

*Inacceptable car cela tend à mettre en doute, à la fois mon libre arbitre et ma loyauté à l'égard des nôtres et par conséquent au gaullisme.*

*Fausse, car la première invite — et pressante — à me présenter a été le fait de l'un des nôtres, lundi*

*dernier, 20 mars, dans la soirée. Je crois devoir préférable de ne pas citer son nom en dehors du groupe RPR, auquel M. Edgar Faure s'est inscrit précisément le lendemain, mardi 21 mars. J'espère pouvoir m'en tenir là.*

La *Lettre de la Nation* publie cette mise au point, tout en prenant soin de rappeler le principe de la discipline de vote au sein du groupe RPR : «*Tout risque de malentendu sera donc dissipé quand le groupe parlementaire prendra sa décision et que chacun s'y conformera.*»

Cette conclusion de la *Lettre de la Nation* semble avoir été rajoutée pour prévenir toute velléité chez Chaban de maintenir sa candidature même s'il était devancé par Faure. L'UDF a en effet assuré qu'en cas de maintien de Chaban, ses votes lui étaient assurés... même contre Faure. Le vote de ce jeudi au sein du RPR, ne conduira pas forcément la course au perchoir avant l'élection prévue pour lundi. A suivre donc.

## CEYRAC A L'ÉLYSÉE

Dans la série des «rencontres», celle-ci n'était pas une surprise : le succès de la droite est aussi bien sûr celui du CNPF, et Ceyrac n'avait pas caché que toutes ses troupes étaient mobilisées dans la bataille. L'entrevue de mercredi, toutefois, ne s'est pas résumée à des congratulations : deux questions préoccupent le président du CNPF : la suite à donner au plan Barre, et les promesses d'«ouverture sociale» faites à plusieurs reprises par Giscard et consorts.

Sur le premier point, Ceyrac a confirmé ses exigences : oui à l'austérité dans la mesure où les travailleurs en font les frais ; mais non au contrôle des prix, qui limite les marges bénéficiaires des entreprises ! La relance sélective des investissements est également exigée, ainsi que la réforme des circuits de financement.

Quant au 2<sup>e</sup> point, Ceyrac verrait d'un bon œil l'«ouverture sociale» se faire dans la mesure où elle prendrait l'allure d'une «concertation» ouvrant la voie à une collaboration patronat-direction syndicale à grande échelle, susceptible de reculer, ou de juguler, le «3<sup>e</sup> tour social» si redouté de la



droite. Mais cette politique d'«ouverture», Ceyrac et ses pairs entendent également s'en servir comme d'un miroir aux alouettes, pour obtenir du gouvernement de nouveaux cadeaux : «*Tout ou presque est négociable, déclare-t-on au CNPF. Encore faut-il donner aux entreprises les moyens de cette politi-*

*que*». Ceyrac a donc décidé de poser ses conditions : si Giscard veut ravalier sa façade sociale, il faudra qu'il lâche de sérieuses contreparties au patronat. C'est un langage que connaît bien Giscard qui a déjà donné à Ceyrac de nombreuses preuves de sa bonne volonté dans ce domaine.

## HERSANT VENDRAIT FRANCE SOIR

Hersant serait sur le point de lâcher *France Soir*. La perte de son immunité parlementaire pourrait le mettre en difficulté car il possède et dirige plusieurs quotidiens en violation de la loi. De plus *France Soir* a un lourd déficit à la suite de la campagne électorale. Ce retrait serait très limité : Hersant garderait le secteur imprimerie de *France Soir*. Les successeurs seraient Dassault ou Betten-court.

## Législatives : premier bilan du PCF

## LES LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES DE FITERMAN

(Suite de la page 1)

En fait, toutes ces propositions visaient un but précis : favoriser l'installation d'un capitalisme d'état dans notre pays. Et c'est pourquoi le PCF en même temps qu'il avait besoin d'accéder au gouvernement pour promouvoir son projet, avait besoin d'un programme commun liant suffisamment le PS et permettant une transition vers le capitalisme d'État. «*Nous n'avons pas voulu la défaite... Si le Parti socialiste avait voulu l'accord mutuellement acceptable que nous lui proposons, c'est évident nous aurions progressé les uns et les autres, la gauche tout entière aurait emporté la victoire*», déclare Fiterman, répondant par là aux accusations de sociaux-démocrates taxant le PCF de n'avoir pas voulu accéder au pouvoir. Mais le problème n'est évidemment pas là : bien sûr le PCF voulait aller au gouvernement et jusqu'au bout il a manifesté cette volonté : le fait, par exemple, que les reports de voix du PCF sur le PS aient été, d'après les indications des sondages post-électorales, ainsi que des résultats même du 2<sup>e</sup> tour, effectués au delà de 90 % alors que ceux du PS pour le PC ont été bien inférieurs, indiquent que jusqu'au bout le PCF a tenté d'obtenir la victoire. Aller au gouvernement, mais avec des garanties : l'installation des ministres PCF au gouvernement à des postes clef, une liste allongée de nationalisations, des postes de PDG d'entreprises nationalisées. Obtenir ces garanties tout en préservant la victoire de la gauche, c'est la difficile synthèse que l'équipe Marchais a essayé de réussir, pour finalement échouer, malgré la mascarade du 13 mars.

## L'ACCORD DU 13 MARS

C'est assez gêné que Fiterman tente d'aborder cette question de l'accord du 13 mars. «*Pourquoi ne pas avoir signé cet accord six mois plus tôt, le 22 septembre, demande-t-on ? Eh bien d'abord parce qu'à ce moment-là, le Parti socialiste n'en voulait pas... Il faut ajouter qu'un accord comme celui du 13 mars — qui valait mieux à ce moment-là que pas d'accord du tout comme l'a pensé le comité central — aurait été marqué,*

*s'il avait été conclu le 22 septembre, des mêmes insuffisances qui ont été soulignées entre les 2 tours. Et la droite n'aurait pas manqué de tirer parti de ces divergences essentielles.* Voilà qui est fort intéressant ! Ainsi donc l'accord présenté à l'époque comme un «*bon accord*» recouvrait des «*divergences essentielles*», c'est-à-dire ne garantissait rien du tout puisque les dites divergences devaient réclamer aussitôt après. L'aveu de Fiterman ne fait que confirmer ce que nous avons dit et écrit dès le 14 mars : «*l'accord est vide*». Mais à l'époque spéculant sur le succès, la mascarade du 13 mars avait été louangé par les mêmes Fiterman, Marchais... Les militants de base du PCF apprécieront.

## LE GLISSEMENT SOCIAL-DÉMOCRATE DU PS

Après cette explication embarrassée, Fiterman relance ses attaques plus faciles contre le PS accusé de vouloir brader le Programme commun et l'Union de la gauche. Qui en doutait ? Faisant grief à Mitterrand de n'avoir pas parlé du Programme commun sur le perron de l'Élysée, et à Rocard de rechercher une stratégie de rechange, Fiterman appelle «*à prendre en compte ce danger, et à aider le PCF à poursuivre son combat patient et constructif pour l'écartier*». Voilà une perspective exaltante pour les militants du PCF :

## Le socialo-centrisme à cœur ouvert

Interviewé par Europe 1, Delors, conseiller économique de Mitterrand a déclaré : «*On voit difficilement la poursuite de la politique économique de Raymond Barre compatible avec ce que vous appelez l'ouverture sociale. Il faut qu'il y ait quand même quelques biscuits au garde-manger pour lancer une nouvelle politique sociale et dégeler les rapports sociaux.*» Ainsi on voit ce promoteur de la politique réactionnaire de Chaban Delmas venir dire au nom du PS qu'il faut donner du biscuit aux travailleurs pour les faire taire et pouvoir les exploiter dans de meilleures

conditions. Ce monsieur n'en reste pas là et parlant des syndicats, il déclare : «*Il faut parachever ce qu'on a commencé avec la loi de 68 qui a créé la section syndicale. Mais pour l'instant cette section syndicale n'a pas débouché, il faut lui donner l'occasion concrète de négocier*», «*par exemple, poursuit-il le programme annuel d'amélioration des conditions de travail le plan de formation ou la politique de l'emploi dans l'entreprise*». On ne peut manquer d'être frappé par la similitude de cette logique avec celle qui imprègne les documents exclusifs dont nous avons pu

POUR SUIVRE LE 22<sup>e</sup> CONGRÈS

Indiquant ensuite les sujets de «*réflexion*» du BP, Fiterman en cite 2 : la volonté de changement des français n'est pas encore assez développée. Le caractère récent du 22<sup>e</sup> congrès n'a pas permis d'en tirer tous les fruits.

«*Des travailleurs manuels et intellectuels mettent derrière le mot changement l'obtention des revendications immédiates... mais ils n'établissent pas nécessairement une liaison étroite entre la réalisation de tout cela et les changements profonds à apporter dans la vie économique, sociale et politique.*» Bref les travailleurs veulent faire aboutir leurs revendications, mais ils ne veulent pas du capitalisme d'État que propose le PCF : c'est le regret de Fiterman qui déploie au passage «*les hausses de prix en URSS annoncées*

la veille du premier tour.

Enregistrant le désaveu du projet du PCF par les travailleurs, Fiterman ne peut guère qu'appeler à renforcer le PCF, à faire agir les élus, y compris dans les municipalités PS-PC, et à aller de l'avant dans la voie ouverte au 22<sup>e</sup> congrès «*dont il nous faut au reste nous même tirer toutes les conclusions dans tous les domaines d'activité du parti. Dans ces conditions il est également compréhensible que des hommes et des femmes aspirant au changement aient pu hésiter et rester à droite, où bien choisir le Parti socialiste parce qu'il conservait des prétentions à notre égard et que l'adhésion du Parti socialiste au programme commun rassurait.*»

C'est que visiblement la direction du PCF n'a pas fini de tirer le bilan de son constat d'échec. La régression du score du PCF, l'absence de percée du PCF dans l'électorat des couches moyennes, rendent difficile la mise en œuvre aujourd'hui du projet du PCF. Poursuivre la ligne du 22<sup>e</sup> congrès, d'«*Union du peuple de France*» tout azimut signifie que le PCF va essayer de combler ses déficiences dans ce domaine. Ce faisant il n'aura toujours pas répondu à toutes les questions posées, non pas par ces couches moyennes, mais par la classe ouvrière, par les travailleurs qui ont commencé à rejeter le projet du PCF, le capitalisme d'État.

## Le discours de Fiterman aux secrétaires fédéraux

(...) Pour porter une juste appréciation sur ces résultats, on ne saurait se contenter des chiffres. Des éléments politiques essentiels doivent être pris en considération. J'en citerai trois.

Premier élément : l'enjeu très élevé de la bataille.

(...) second élément : l'attitude de la grande bourgeoisie qui a mobilisé d'énormes moyens, y compris les plus indignes (...).

Et ceci m'amène au troisième élément : la situation de désunion de la gauche. (...)

Le Bureau politique s'est posé la question de savoir si l'orientation générale suivie par le parti dans cette bataille avait été juste.

A cette question, comme l'indique sa déclaration, il a répondu clairement et nettement par l'affirmative. (...)

(...) Cette union, nous étions prêts à la conclure, et à la conclure quel que soit, à ce moment-là, le rapport des forces entre partis de gauche. Car nous ne faisons pas, nous, de notre hégémonie la condition de l'union (...).

Nous n'avons pas voulu la défaite. Nous avons voulu gagner et changer, gagner pour changer. Si le Parti socialiste avait voulu l'accord mutuellement acceptable que nous lui proposons, c'est évident, nous aurions progressé les uns et les autres, la gauche toute entière aurait remporté les élections et se serait trouvée bien placée pour ouvrir la voie à un vrai changement. (...)

A ce sujet, je veux ici évoquer une question posée en liaison avec l'accord conclu le 13 mars, au lendemain du premier tour. Pourquoi ne pas avoir signé cet accord six mois plus tôt, le 22 septembre, se demande-t-on ?

Eh bien, d'abord parce qu'à ce moment-là, le Parti socialiste n'en voulait pas. (...)

Il faut ajouter qu'un accord comme celui du 13 mars — qui valait mieux à ce moment-là que pas d'accord du tout comme l'a pensé le Comité central — aurait été marqué, s'il avait été conclu le 22 septembre, des mêmes insuffisances qui ont été soulignées entre les deux tours. Et la droite n'aurait pas manqué de tirer parti de l'absence de solutions de divergences essentielles. (...)

On peut d'ailleurs se demander si pour certains dirigeants socialistes, par exemple Michel Rocard, la violence des accusations de «*défaitisme*» portées contre nous n'a pas pour objet de couvrir ou de justifier un glissement social-démocrate plus accentué, l'élaboration d'une stratégie de rechange dans laquelle la référence à l'Union de la gauche ne serait plus qu'un coup de chapeau sans aucune portée réelle. (...)

(...) nous ne sommes pour autant au bout de notre analyse. (...) Nous voulons à ce sujet vous faire part de deux ordres de réflexion du Bureau politique. Le premier touche à l'appréciation qu'il faut porter sur la volonté de changement des Français et des Françaises. (...)

A cet égard, nous avons progressé depuis 1972. C'est incontestable. Mais il apparaît bien qu'il y a encore du chemin à parcourir. Des travailleurs manuels et intellectuels mettent derrière le mot changement l'obtention des revendications immédiates, concrètes qui sont les leurs, les améliorations précises et spécifiques qu'ils attendent. Mais ils n'établissent pas nécessairement une liaison étroite entre la réalisation de tout cela et les changements profonds à apporter dans la vie économique, sociale et politique. (...)

Une seconde donnée retient notre attention : c'est le fait que notre parti n'a pas pu et ne pouvait pas tirer tout bénéfice nécessaire de la politique définie par son XXI<sup>e</sup> Congrès, en raison du caractère trop récent de celui-ci. (...)

## Beregovoy démissionne du conseil général du Nord

Pierre Bérégovoy, membre du comité directeur du Parti socialiste, vient de démissionner du conseil général du Nord. Cette décision a été prise consécutivement à son échec électoral à Maubeuge. Il n'avait obtenu au premier tour que 11 152 voix contre 19 679 au candidat du PCF, qui a été élu au second tour. Aux élections précédentes, le PCF ne le distançait que de 3 000 voix au premier tour. Il pouvait donc espérer, sur la base de la poussée d'ensemble du PS, arriver en tête des candidats de gauche et ravir le siège détenu par le PCF. Mais le résultat a été l'inverse du calcul.

**LUTTES OUVRIERES**

Ferrun Sourtz (Haut Rhin)

**Le patron poursuivi pour atteinte aux libertés syndicales**

Le syndicat CFDT de la métallurgie a porté plainte devant le procureur de la République de Mulhouse. Cette décision de la CFDT est une riposte aux attaques ouvertes et systématiques de la société Ferrun à Sourtz (Haut Rhin) contre les libertés syndicales. La société Ferrun qui emploie 140 salariés et fabrique des postes de lavage automatiques, des installations de blanchisserie industrielle, applique une politique de direction répressive à souhait et anti-syndicale. La CFDT accuse la direction de la Ferrun d'entraves à la loi de décembre 1968 sur la reconnaissance des sections syndicales d'entreprises. L'entrave en question est certaine : ainsi la direction a refusé de signer le protocole d'accord avec les syndicats pour l'organisation des élections professionnelles.

Le patron tient des pro-

pos discriminatoires contre la CFDT à qui veut l'entendre. Des irrégularités dans les opérations électorales sont à noter également : lors des élections en janvier 78, 4 délégués CFDT ont été élus, deux titulaires et deux suppléants. Depuis ce scrutin, une procédure de licenciement a été engagée par le patron contre l'un de ces délégués, élu par les travailleurs et contre le délégué syndical qui était titulaire. Cette procédure a été rejetée par l'Inspection du travail dont le refus, selon un communiqué de presse de la CFDT prend source dans le manque de crédibilité des positions développées par la direction. Mais plus qu'une action en justice, la mobilisation dans l'entreprise des travailleurs est le meilleur garant de la défense de leurs droits.

Corr. Mulhouse

**Caisse d'allocations familiales :****la direction menace de suspendre les salaires**

Le conseil d'administration extraordinaire de la CAF, qui devait se réunir mercredi après-midi pour statuer sur le conflit, n'a pas pu se tenir car le quorum n'était pas atteint : en effet, les patrons du CNPF étaient venus à 2 ou 3, mais ils sont repartis immédiatement !

En lutte depuis le 31 janvier, les employés ATHO doivent décider en Assemblée générale jeudi matin, comment poursuivre leur mouvement face à la volonté du gouvernement et de la direction de laisser pourrir la grève. En effet aucune négociation n'est prévue avant le 5 avril, date de réunion du conseil d'administration régulier. La direction de la CAF, en plus de refuser

toute négociation concernant le paiement des jours de grève, menace de bloquer totalement le salaire des grévistes au mois d'avril s'ils ne cessent pas immédiatement l'occupation du centre ordinateur, leur salaire du mois de mars ayant déjà été amputé de moitié.

S'ils cessaient l'occupation du centre ordinateur, la direction pourrait faire effectuer par des employés intérimaires ou non-grévistes le paiement des allocations, travail confié actuellement à IBM à grands coups de millions.

Mercredi les grévistes nous faisaient part de leur intention de ne pas céder alors qu'aucune négociation n'a pu se tenir depuis le début de la grève.

**Pour la bataille politique de 78****ABONNEZ VOUS AU QUOTIDIEN DU PEUPLE**

6 mois..... 180 F

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....**St Ouen : les stagiaires Barre du foyer Carra en lutte****ILS N'ONT PAS ÉTÉ PAYÉS DEPUIS UN MOIS ET DEMI**

● Le Travailleur de St Ouen, bulletin de la cellule de St Ouen du PCRml a rencontré quelques uns des

stagiaires Barre de St Ouen et les a interrogés sur la réalité de leur stage.



gagnent entre 390 F et 410 F.

— TSO : *Comment faire pour populariser la lutte à St Ouen ?*

— C. : Je pense qu'il y a plein de problèmes liés aux nôtres. En premier lieu, il faut populariser en direction des chômeurs. Les jeunes des C.E.T. par exemple sont conscients qu'ils se retrouveront à l'ANPE à la sortie de l'école. On doit faire quelque chose également dans leur direction. Les stagiaires exigent le paiement des salaires intégraux, le même salaire pour les travailleurs immigrés, un statut de salarié, des primes de transport, repas, la reconnaissance des droits syndicaux.

Extraits du Travailleur de St Ouen journal de la cellule de SAINT-OUEN du PCRml

— «Le travailleur de St Ouen» : *«Quel stage passez-vous au foyer ?*

— C. : Il y a des stages «employé supérieur de maîtrise», «employé polyvalent». Des noms ronflants qui ne peuvent cacher que nous sommes là pour dégrossir les chiffres du chômage et que nous sortons sans qualification avec comme seule issue retourner pointer à l'ANPE.

— TSO : *Comment se déroulent les stages ?*

— M : On change toutes les deux semaines, deux semaines de théorie, deux semaines de pratique : la pratique consiste à aller travailler chez un patron qui ne nous paie pas et nous donne tous les boulots dont personne ne veut. Ceux qui ont des

stages industriels se retrouvent à balayer dans une usine pendant les stages pratiques.

— TSO : *Comment avez-vous organisé votre lutte ?*

— R. : Nous ne comptons que sur nos propres forces tout en acceptant le soutien des organisations syndicales et politiques. Dans la région parisienne, on a coordonné tous les stages en un comité de stagiaires regroupant stagiaires syndiqués et non syndiqués.

— TSO : *Comment se fait-il, à votre avis, que le gouvernement ait pu imposer ces stages si facilement ?*

— M. : Pour moi, c'est le résultat de ces deux années sans lutte. Rien n'a

été fait pour organiser la lutte contre ces stages où l'on gagne 90 % du SMIC et où les moins de 18 ans

**Chalet Léo Lagrange (Vosges) : les stagiaires Barre en lutte**

Les stagiaires Barre du Chalet Léo Lagrange de Nayemont les Fossés (Vosges), comme beaucoup de leurs camarades à travers le pays, sont en lutte. Ils revendiquent :

- Une paye régulière en fin de mois (ils reçoivent depuis le début du stage, la paye avec un mois de retard)
- Le droit aux allocations logement (Titre du «guide de vos droits et démarches» 1978), les stagiaires versant une pension de près de la moitié de leurs gains
- Le versement d'indemnité de transport (lieu de travail éloigné de la résidence de nombre d'entre eux).
- Le versement des cotisations à la caisse de retraite complémentaire par l'Etat.
- Le droit à l'emploi en fin de stage
- Le SMIC à 2 400 F

Correspondance

**Soferac (La Rochelle)****Occupation depuis le 21 mars**

La Soferac est une entreprise qui fabrique des mâts pour la navigation de plaisance et jusqu'à la fin de l'année 77, ses carnets de commande étaient pleins : 1<sup>er</sup> place sur le marché français, 2<sup>e</sup> place en Europe... Cette partie production de l'entreprise donc fonctionnait bien, mais l'autre activité concernant l'importation de produits de la société anglaise Lewmar en France était encore plus lucrative, et le patron, Caillon, a fait son choix : il a décidé de créer incognito une nouvelle société, France Marine Equipement, dont la seule activité aurait été l'importation et le négoce des produits Lewmar. Les procédés employés pour

cette manœuvre étant plus ou moins illicites, les travailleurs comptaient bien entamer une action en justice contre leur patron. Mais celui-ci, au mois de mars a décidé purement et simplement de déposer son bilan et de lock-outer ses 85 ouvriers. Eux, ne l'entendant pas de cette oreille et depuis le 21 mars, ils occupent leur entreprise.

La liquidation des biens devant intervenir à la fin de la semaine, certains avancent l'idée d'une «coopérative ouvrière». Les travailleurs ont entrepris un travail de popularisation dans la ville, intervenant avec des tracts et une voiture pour faire connaître leur lutte.

**Les O.S. du Hamburger toujours en grève**

A la gare du Nord, les employés de chez Jacques Borel sont toujours en grève. Depuis un mois, ils exigent un salaire minimum à 2 400 francs, l'intégration des primes dans le salaire de base, le paiement intégral des indemnités journalières en cas de maladie, d'accident, un véritable 13<sup>e</sup> mois.

**Kodak (Vincennes) gala de soutien vendredi 31 mars**

Les ouvriers de Kodak-Pathé qui travaillent en 4x8, sont en lutte depuis le mois de novembre pour obtenir une prime de fin d'année calculée sur le salaire réel. Mais surtout ils réclament la mise en place d'une cinquième équipe afin de ramener la moyenne de travail hebdomadaire à 33 h 50 et avoir enfin le temps de vivre un peu le Week-end...

Ils organisent un gala de soutien vendredi 31 mars, à 20 h à la mairie de Joinville, ainsi qu'un bal folk animé par le groupe «le Coup d'Orange». Prix des places : 30 et 15 francs.

# CHANTIERS EN GREVE

Dampierre en Burly

## 4 ANS DE LUTTE POUR LEURS DROITS

● La grève des travailleurs du chantier nucléaire de Dampierre en Burly continue. La rencontre entre la direction et les syndicats mercredi soir n'a rien donné, sinon que les quelques trente travailleurs du piquet de grève sont désormais interdits sur le

Dampierre en Burly, ce petit village accroché à une colline des bords de Loire près de Gien, serait resté dans l'ombre si l'EDF ne l'avait pas choisi pour y implanter une centrale électro-nucléaire. Voilà quatre ans que les travaux de construction sont entrepris, quatre ans de luttes des ouvriers des entreprises pour leurs droits.

Dès les premiers temps du chantier, une première lutte fut engagée, en 1976 les ouvriers de Ballot, ont remporté une victoire appréciable sur leur direction, mais comme chaque fois, elle est remise en question. Voilà donc un mois que les ouvriers de la construction de l'entreprise Ballot sont en grève pour obtenir une harmonisation des droits pour les travailleurs occupés sur le site de la centrale :

### INÉGALITÉ DES SALAIRES

Comment supporter que les salaires ou les indemnités de déplacement soient si différents d'un travailleur à l'autre, alors qu'ils effectuent le même travail qui exige les mêmes connaissances et valeur professionnelle, lorsqu'ils vivent dans les mêmes communes, et sensiblement dans les mêmes conditions ?

Diviser, répartir l'inégalité telle semble être la devise des patrons, le témoignage des ouvriers le confirme. Certains ne gagnent que 1 800 F alors qu'un ouvrier hautement qualifié OHQ ne touche que 2 400 F à 2 600 F (à cela il faut ajouter les différentes indemnités). La campagne de presse organisée pour discréditer la



▲ L'entrée du chantier est bloquée par plusieurs cars de gardes mobiles.

lutte n'a pas manqué de présenter la masse totale pour faire passer ces travailleurs pour des privilégiés et discréditer leur lutte. Mais ces indemnités (qui ne sont pas pour tous les mêmes) ne sont elles pas dues, compte tenu des conditions d'éloignement de ce chantier ?

### LES PIEDS DANS LA BOUE

C'est dans deux cantonnements en bois que sont logés le plus grand nombre d'ouvriers. Il faut voir les conditions de vie qui règnent ici ; sous la conduite de l'un des ouvriers de la centrale on peut visiter les «bungalows» où par deux ils vivent été comme hiver depuis plus de trois ans serrés les uns contre les autres avec une mauvaise installation sanitaire.

Depuis le début de la grève, alors même que les

chantier EDF !. L'EDF prétend qu'ils pourront aller travailler ailleurs. Mais où ? Elle ne le dit pas !

Il s'agit ni plus ni moins que de licenciements déguisés ! Nous nous sommes rendus sur le chantier et avons discuté avec les travailleurs.

consignes syndicales précisait que l'entretien du camp devait continuer, les patrons ont lock-outé les ouvriers chargés de ce travail et les ordures ne sont plus ramassées, les parties communes plus entretenues. Volontairement, les patrons veulent aggraver les conditions de vie qui ne sont pas faciles déjà en temps normal, dans ces camps où l'on vit les pieds dans la boue. Chaque jour, c'est 10 F qui sont prélevés sur la paye pour avoir droit au «logement» à Foucard où vivent 65 marocains, 75 algériens, 35 turcs, 9 tunisiens, 2 portugais et un français, et au grand cantonnement d'Ouzouep.

Sur le chantier proprement dit, qui est dominé par la première des cheminées de refroidissement terminée, les conditions de travail sont dures et dangereuses. Quel que soit le temps, il fallait que le travail avance. Aujourd'hui seuls quelques ouvriers, d'autres entreprises, sont dans l'enceinte du chantier dont la porte est sévèrement gardée par des gardes mobiles, six cars et plusieurs estafettes. Ce déploiement de force n'a été effectué que deux jours après les élections. Jusque là, le jour, un piquet de grève était installé à la porte du chantier. La direction a attaqué en justice une trentaine de grévistes pour entrave à la liberté du travail. Mais cela ne fait qu'accroître la détermination dans la lutte, car pas plus mardi dernier que les autres jours, un compromis n'a été accepté par les délégués, certains que leur base ne l'accepterait pas.

Bernard PELO

Le PCF et la grève de Braud-Saint Louis

## Une centrale nucléaire vaut bien quelques francs !

Un mois que dure la grève des ouvriers du chantier de la centrale nucléaire de Braud-Saint-Louis, en Gironde. Un mois que l'Humanité faisait le silence le plus complet sur cette lutte exemplaire, qui a continué malgré l'intervention policière, malgré les pressions multiples exercées contre les travailleurs immigrés, qui constituent la majorité des effectifs du chantier.

Enfin, au bout d'un mois, un article dans l'Humanité ! Mais un drôle de soutien ! Il commence par traiter d'une façon cavalière la lutte qui s'était déroulée avant que ne débute la construction de la centrale : «La fièvre tomba au fur et à mesure que s'élevèrent les colonnes des réacteurs. Aujourd'hui, la centrale nucléaire est une réalité... Ne croirait-on pas entendre parler d'un rêve qui arrive enfin à se réaliser ?

Mais ce n'est pas tout, passons à la lutte actuelle. On insiste lourdement sur l'argent que cette grève fait perdre à l'EDF : «A

EDF, on estime la perte à 100 millions de centimes par jour, manque à gagner sur la distribution d'électricité dans l'avenir. EDF oublie de mentionner la politique désastreuse du pouvoir qui après avoir tout sacrifié aux manitous du pétrole, voudrait en quelques années engraisser les requins du nucléaire. La grande politique énergétique de la France serait-elle à la merci de quelques centaines de travailleurs perdus dans le marais ? Ou plutôt à celle de la SPIE et consorts ? Les travailleurs réclament quelques francs. Cela les vaut bien, pour une centrale nucléaire prête à fonctionner clés en mains !

Tout le monde a compris : cette lutte retarde la construction d'une centrale nucléaire, rendez-vous compte ! Quelques centaines d'ouvriers arrivent à bloquer une centrale nucléaire ! C'est un scandale ! L'État perd de l'argent. Encore plus pressé que Giscard dans la politique tout nucléaire, tel est bien le PCF !

A Paris, les chantiers de «Nord-France» en grève

## ● Chiens policiers contre les travailleurs ! ● Un délégué CGT embarqué par les flics !

Depuis quatre semaines, les travailleurs des chantiers de Nord France, près du centre Beaubourg, à Paris, sont en grève illimitée. Le chantier est arrêté et seuls de temps à autre certains chefs d'équipe essaient d'actionner les grues rouges... en vain d'ailleurs, vu qu'ils ne savent pas s'en servir !

C'est au total quatre chantiers «Nord France» qui sont en grève à Paris dont deux chantiers dans le 11<sup>e</sup> arrondissement. Mais que réclament ces travailleurs d'une des plus grosses entreprises de bâtiment et à construire des HLM, des bureaux, des grands magasins, en France et parfois à l'étranger ?

— La carte orange gratuite sur l'ensemble des zones d'habitation (certains travailleurs habitent en banlieue sinon plus loin)  
— 7 % d'augmentation pour tous  
— 3 % d'augmentation d'outillage : les travailleurs payent eux-mêmes leur outillage et ne reçoivent aucune prime.  
— Le paiement des heures supplémentaires : certains

travailleurs les attendent depuis un an ! Il faut signaler de plus, que le refus des heures supplémentaires entraîne la suppression de la prime de rendement.

— Le paiement à 75 % des heures de grève.

La direction des chantiers, que la section syndicale CGT a rencontrée à deux reprises, ne veut rien céder. Et les 4 % d'augmentation qu'elle a proposés dernièrement après quatre semaines de lutte, ne viennent pas démentir cette intransigeance : il s'agissait simplement d'une avance : ces 4 % sont prévus annuellement dans le cadre des accords paritaires !

N'arrivant pas à casser le mouvement par cette «augmentation» la direction du chantier a, ces dernières quarante huit heures, choisi d'employer la répression.

C'est le conducteur des travaux du chantier de la rue Grenier St Lazare (Beaubourg) qui a fait appel aux flics. Quelques minutes après, ils ont emmené au commissariat un délégué CGT de natio-

nalité algérienne. Seule la riposte énergique des grévistes qui se sont rendus à la police a permis de libérer leur camarade. Et au chantier du quartier Voltaire, ce sont des hommes non encore identifiés qui sont intervenus à proximité des grévistes, avec des chiens policiers avec le but évident de les intimider.

Parallèlement, au chantier situé près de Beaubourg, la direction tente de faire travailler les chefs d'équipe, sans résultat, toutefois.

Les travailleurs, eux, ne faiblissent pas : manifestations, distributions de tracts, collectes, leurs journées sont bien occupées. Dans la soirée de mercredi, ils devaient rencontrer l'inspecteur du travail. Le dernier vote sur la poursuite de la grève, s'est soldé par 125 voix pour la continuation et 34 contre. Au grand désespoir du patron, qui assistait au vote !

Soutenons les grévistes des chantiers Nord France. Il est possible de leur rendre visite rue Amelot, rue Grenier Saint Lazare.



**EXCLUSIF**  
Les dossiers de Giscard  
(Suite)

Le rapport sur la politique de l'emploi rédigé par le Service des Affaires Sociales du Commissariat du Plan dans le cadre de l'opération «Pâques», débute par cet aveu de taille : Il ne faut pas compter voir le chômage se réduire avant 1980. Bien plus, un autre document dit : «1,5 millions de chômeurs probables vers 1982-1983» (soit, sur la base des chiffres officiels, la moitié plus qu'aujourd'hui). Cette appréciation donne l'orientation de tout le rapport et les propositions qui en ressortent : modérer la progression du chômage mais surtout en faire admettre le poids aux travailleurs ; en somme tenter de faire prendre patience aux travailleurs confrontés à l'aggravation du chômage. Il n'est évidemment pas question des véritables revendications des travailleurs : «Pas un seul licenciement», «droit au travail».

### Le diagnostic : «La situation : une dégradation préoccupante»

«Au début de 1978, il y a un million de demandeurs d'emplois. Encore ces chiffres sous-estiment-ils la dégradation de la situation. D'une part, en effet, il semble que de très nombreuses entreprises aient conservé une main d'œuvre excédentaire, ce qui leur permettrait de faire face avec très peu d'embauche à une reprise économique. D'autre part, le nombre actuel de demandeurs d'emplois serait nettement plus élevé si les mesures prises en juillet 1977 dans le cadre du «pacte national pour l'emploi» n'avaient ouvert 120 000 places de stages supplémentaires et facilité par l'exonération des charges sociales l'embauche de 260 000 jeunes salariés ou apprentis. Ces mesures ont un caractère provisoire et masquent en partie l'aggravation du chômage. On sait par ailleurs que les modifications apportées au mode d'enregistrement et de radiation des demandes d'emploi par l'ANPE ont eu pour effet de réduire sensiblement, à chômage égal, le nombre de demandeurs inscrits». On ne peut pas dire plus clairement que le «Pacte national pour l'emploi» n'est qu'une opération de prestidigitant visant à escamoter pour un temps quelques centaines de milliers de chômeurs dans la période pré-électorale et que pour faire bon poids, l'ANPE s'est livré à des manipulations pour réduire encore le nombre d'inscrits. On ne peut pas être plus clair ? Si : quelques pages plus loin, le rapport parle de «multiplication des formations parking et des stages pratiques en entreprises». Voici les jeunes à la recherche d'un emploi à la sortie de l'école comparés à des voitures en surnombre parquées dans des aires de stockage des usines automobiles. Les intéressés apprécieront le respect qu'on leur porte en haut lieu.

### L'avenir plus sombre encore

Après avoir noté que l'ancienneté moyenne du chômage était passée de mars 75 (au plus fort de la récession) à mars 77 de 7,5 à 9,5 mois et que dans la même période le nombre de chômeurs inscrits depuis plus d'un an avait augmenté de 63 %, les rapporteurs auscultent l'avenir. Il est sombre : «Le nombre des chômeurs pourrait s'accroître de 100 000 à 200 000 chaque année» ; jusqu'à quand ? Ce chômage, dont le coût pour 1977 a été de 25 milliards de francs lourds (coût d'indemnisation : 14 milliards, manque à gagner pour l'Etat et la S.S. : 11 milliards) fait tout de même peur à la bourgeoisie :

«L'Etat pourrait prendre son parti d'un chômage assez élevé, tant que celui-ci ne secoue pas les fondations de notre société. Une indemnisation plus élevée en moyenne et plus justement répartie et la multiplication des stages en tous genres (sic) pourraient éviter en effet, au moins un certain temps, que la fièvre ne monte». Mais les auteurs du rapport estiment cela trop dangereux à long terme : cela formerait notamment une génération de «jeunes satellites» sur des marchés du travail secondaires et destabilisés par un circuit entré des stages sans suite, des contrats à durée déterminée, du travail intérimaire et des périodes de chômage. Giscard serait bien prêt «à prendre son parti du chômage» mais danger... révolte.



### «Accepter une certaine austérité»

Un autre «verrou» de taille : «Autre blocage d'une toute autre nature : si la croissance est plus lente qu'elle ne l'était avant la crise, les revenus à distribuer croissent aussi plus lentement. La réduction du chômage, à taux de croissance donné, suppose la redistribution du travail et donc une redistribution des revenus (ce qui signifie imposer la réduction du pouvoir d'achat des travailleurs pour que le revenu s'oriente plus vers le capital). La redistribution peut avoir des effets positifs sur la croissance, mais elle implique des changements dans la situation relative des individus et l'acceptation d'une certaine austérité. Or, les travailleurs ne sont guère aujourd'hui disposés à accepter austérité et redistribution parce que les pouvoirs publics ne leur proposent pas un projet cohérent et crédible.». Voilà des experts lucides qui ont bien compris que les travailleurs ne sont pas prêts à accepter les atteintes à leurs droits, d'autant que maintenant les élections sont passées et que l'attentisme pré-électoral n'est plus à l'ordre du jour... Alors «le gouvernement doit être convaincant... Comment pourrait-on faire appel à la solidarité si l'on n'est pas sûr qu'elle sera utile, si l'on ne sait pas à qui elle profitera ? Il est à craindre que la seule affirmation d'une confiance inébranlable dans les lois du marché ne suffise plus...». On touche ici du doigt la crise politique : les vieilles recettes ne suffisent plus.

### Des régions menacées

Le rapport fait état des résultats d'une étude de février 78 sur «les conséquences des transformations structurelles de notre appareil productif sur l'emploi local». D'après cette étude, «des secteurs en déclin sont essentiellement la sidérurgie, une partie de la transformation de l'acier, la construction navale, les fils et fibres artificielles et synthétiques, le textile, le cuir et les articles en cuir, la chaussure, une partie de l'habillement, les appareils radio-récepteurs et téléviseurs, la production de la pâte et des papiers et cartons et l'imprimerie de labeur. Au total, ces secteurs emploient actuellement 830 000 salariés dans les établissements de plus de 50 salariés. Il ressort que 25 départe-

ments risquent d'être sérieusement touchés par une réduction des effectifs des secteurs en déclin. Ces départements sont localisés dans l'Est et le Nord d'une part, l'Ouest, le Centre-Sud, le Nord et l'Ouest du Sillon Alpin d'autre part. Face à cette aggravation de la situation de régions entières, quelles solutions ? Tout d'abord les éternelles incitations financières à l'implantation d'industries nouvelles qui n'ont guère créé d'emplois depuis 20 ans mais ont fourni aux patrons astucieux de précieuses subventions. Plus généralement, le rapport prévoit l'attribution d'une prime à toute entreprise qui augmenterait ses effectifs d'une année sur l'autre. Elle serait proportionnelle à l'augmentation nette des effectifs et serait de l'ordre de 5 000 à 10 000 F par emploi créé...»

Aussi, devant l'inefficacité de ce type de politique, les experts proposent... la concertation avec le «préposé» dont il a été question plus haut.

### «Assouplir la pratique des licenciements»

Après avoir souligné, comme en différents points du rapport, que «la croissance économique est une condition nécessaire du plein emploi», les experts du plan annoncent : il faut «débloquent les verrous». Quelle porte faut-il donc ouvrir ? Selon les vœux de «beaucoup de chefs d'entreprises» : les portes des entreprises... pour jeter les travailleurs à la rue. «Beaucoup de chefs d'entreprises regrettent de ne pouvoir plus aisément adapter leurs effectifs à leur chiffre d'affaire... L'obstacle n'est pas juridique : la législation des licenciements n'est pas plus contraignante en France qu'ailleurs ; mais elle est sociologique : dans une période de sous-emploi, la hantise du chômage conduit les salariés à s'opposer à tout licenciement. Plutôt que de tourner cet obstacle (sic) par la multiplication d'emplois temporaires, de contrats à durée déterminée et de stages qui accroissent à l'excès l'instabilité des travailleurs, notamment des jeunes, les pouvoirs publics et les employeurs pourraient

### Sur les traces de Mitterrand

Se souvient-on encore du programme économique de Mitterrand ? Il n'a guère laissé de traces chez les travailleurs, mais du côté de Matignon, on a pris bonne note. Le PS proposait de lutter contre le chômage par la création d'emplois publics : on retrouve la proposition chez les experts du plan : «Le groupe 2 et le groupe 3, dans une note annexe, analysent les possibilités de créations d'emplois : elles sont réduites dans l'état actuel des prévisions, sauf dans la partie du secteur tertiaire. On ne traitera ici que des emplois publics.». «De telles comparaisons (des comparaisons internationales) permettent de penser qu'il existe des possibilités de développement de certains secteurs collectifs... Au total, ce sont 25 000 emplois supplémentaires qui pourraient être créés chaque année dans l'ensemble des administrations (santé non compris) et 12 000 emplois dans les professions de santé.». Ainsi l'Administration prendrait en charge la création d'emplois publics mais confierait aux collectivités locales l'initiative (financière aussi...) pour mettre sur pied ces programmes de création d'emploi. Une façon de plus de tenter la mise en place de la concertation avec les «acteurs sociaux».

### «Réduire les charges sociales des entreprises» c'est-à-dire augmenter nos impôts

«De nombreuses voix» (on voit d'où elles viennent) «s'élèvent en faveur d'une réduction des charges directement liées aux salaires».

On sait que la France détient le record du taux des cotisations sociales à la charge des entreprises, cela ne suit d'ailleurs pas forcément à la compétitivité puisque, si l'on compare par exemple les coûts salariaux avec ceux de l'Allemagne, la différence sur les montants des charges sociales est compensée par l'écart entre les salaires».

On apprend ainsi en passant que les patrons mentent lorsqu'ils disent qu'ils sont écrasés par les coûts salariaux. Pour répondre aux demandes du patronat les experts proposent de «transformer certaines charges sociales sur le budget et donc à accroître la fiscalité directe sur le revenu». Plus précisément il existe une proposition d'établir «de financement par l'Etat du minimum vieillesse considéré par les partenaires comme une charge indue» ; confirmation que pour un capitaliste, une fois usée, la force de travail de l'ouvrier est en quelque sorte une «charge indue» !

Deuxième proposition : «Le transfert à l'Etat d'une partie des allocations chômage actuellement à la charge de l'UNEDIC» (1) En effet : «Le coût de l'indemnisation du chômage est très élevé puisque les dépenses de l'UNEDIC et de l'Etat ont été de l'ordre de 14 milliards en 1977. Ces prélèvements pèsent de plus en plus sur les entreprises : alors qu'en 1977 l'Etat et l'UNEDIC se partageaient à part égale la charge de l'indemnisation, la seconde en supporte maintenant plus des trois quarts. Les experts proposent que l'Etat reprenne la moitié de la charge du financement du chômage ce qui représente un allègement de 3,5 milliards (lourds) pour les patrons. C'est toute une refonte du système de financement qui est par ailleurs proposée ; mais surtout les experts proposent un nouveau système d'indemnité de chômage».

### Vers de nouvelles atteintes aux droits des chômeurs

Le nouveau système d'indemnité de chômage supprimerait la différence entre allocation ASSEDIC et aide publique et remplacerait ce système par 3 allocations versées par l'ASSEDIC :

«Allocation de base de l'ordre de 60 % du salaire antérieur pour tous les chômeurs ayant déjà travaillé au moins 3 mois ; allocation aux jeunes sans emploi, et aux femmes reprenant une activité, qui pourrait être une fraction du SMIC (50 % par exemple) ; conditions plus restrictives mises au versement de l'allocation supplémentaire d'attente (90 %) et institution d'une allocation différentielle dégressive après 6 mois»

Si cette réforme peut avoir pour avantage de simplifier le système d'indemnisation du chômage et les formalités administratives à faire, elle risque surtout d'être l'occasion, comme le texte l'indique déjà pour les 90 %, de remettre en cause les droits des chômeurs.

### «Mieux partager le travail»

Sous le thème se placent toutes les propositions qui ont pour but de gérer la pénurie de travail : réduction de la durée de travail, travail à temps partiel.

(1) NDLR : l'UNEDIC est l'organisme qui collecte les ressources nécessaires au paiement des allocations chômage ASSEDIC. Le patronat finance une part de ces ressources.

## L'objectif du VII<sup>e</sup> plan : «Le retour au plein emploi en 1980»

Les experts du plan, 17 mars 1978 : «C'est à l'évidence hors d'atteinte»

# NOUVELLES MENACES SUR L'EMPLOI

### Accord cadre sur la durée du travail

«L'Etat pourrait au printemps 78 proposer aux partenaires sociaux de négocier un accord cadre qui serait suivi de négociations au niveau des branches professionnelles... Afin d'accompagner ces négociations l'Etat fixerait d'entrée de jeu un échancier de réalisation des objectifs du VII<sup>e</sup> plan. Seraient ainsi annoncés à l'avance :

a) La baisse de la durée hebdomadaire maximale moyenne du travail de 48 à 46 heures au 1<sup>er</sup> janvier 79 à 44 heures au 1<sup>er</sup> janvier 1981.

b) L'abaissement de la durée légale du travail à 38 heures pour les travaux pénibles. La liste des travaux pénibles (qui comprend notamment le travail posté) serait élargie d'ici là par la voie de négociations.

c) La suppression d'ici 1980 des équivalences pour le commerce de détail, l'hôtellerie et la restauration.

d) L'obligation pour les entreprises de donner à leurs salariés un nombre minimum annuel de jours de congés hebdomadaires sous forme de deux jours consécutifs.

Un constat tout d'abord : «La durée hebdomadaire moyenne des salariés français est aujourd'hui la plus longue d'Europe : 41,3 heures au 1<sup>er</sup> octobre 1977... 23,5 % des ouvriers des entreprises de plus de dix salariés travaillent 44 heures et plus, tandis que 36,8 % des ouvriers travaillent 40 à 44 heures»

Que propose-t-on ? «Un effort pour une meilleure répartition du travail est nécessaire. Pour cela une réduction de la durée du travail s'impose en priorité pour les travaux pénibles et pour les travailleurs qui connaissent, aujourd'hui les durées de travail les plus longues. Voir encadré sur les mesures concernant la durée du travail.

Très bien dira-t-on, voilà «du social»... Mais à y regarder de plus près il n'y a pas de quoi se réjouir.

«La réduction de la durée du travail, élément important dans la lutte contre le chômage... ne peut être entièrement compensée. Ce qui signifie que le revenu des travailleurs touchés par les réductions de la durée du travail se trouverait encore rogné.

«Les coûts supplémentaires des entreprises» (dûs à la réduction de la durée du travail) «peuvent être compensés partiellement par l'amélioration de leur productivité pour autant que la production augmente». En effet la diminution de la durée du travail permet d'en augmenter l'intensité, d'autant plus que le travail est mécanisé (travail à la chaîne, travail d'OS).

«Enfin les aides de l'Etat (c'est-à-dire des contribuables) sont promises aux patrons : «Les employeurs qui réduisent la durée du travail peuvent donc avoir besoin d'une aide temporaire de l'Etat... En outre, pour ce qui concerne le travail posté, la généralisation de la cinquième équipe ou toute autre forme équivalente de réduction de la durée du travail pourrait être facilitée par la signature de contrats entre l'Etat et les entreprises, contrats selon lesquels l'Etat prendrait en charge pendant une durée déterminée une partie de la dépense supplémentaire». Donc ce que les travailleurs ne paieront pas par l'intensification de leur travail, ils le paieront par l'intermédiaire de l'Etat sous forme d'aide aux patrons financée par l'impôt.

### Développement du travail à temps partiel

Les propositions de multiplier les emplois à temps partiel vont dans le même sens que la réduction du temps de travail : diluer le chômage sur l'ensemble des travailleurs par une nouvelle répartition du travail. Un ensemble de mesures est proposé, ensem-

blesures assez diverses, dont la plupart visent moins à permettre une bonne insertion dans un emploi stable, qu'à encourager l'embauche des jeunes, au risque de déplacer le chômage». Le caractère manipulateur de ce pacte est clairement indiqué dans ce qui suit : «On peut craindre que 100 000 à 150 000 jeunes actuellement pris en charge selon l'une ou l'autre de ces formules ne se retrouvent demandeurs d'emploi à partir du mois de juin».

«Compte tenu de l'arrivée simultanée sur le marché du travail d'une nouvelle génération de jeunes et d'anciens stagiaires entre les mois de juin et octobre 1978, le renouvellement d'une telle opération serait nettement plus coûteux». (Le coût du pacte est évalué à 6 milliards de francs lourds).

En conclusion, le pacte ça va bien une fois, mais maintenant il faut trouver autre chose.

«Le contrat formation d'une durée d'un an s'adressant aux jeunes non qualifiés» (800 à 1 600 heures) «l'Etat subventionnerait la formation et rembourserait l'équivalence des charges sociales pendant la durée du contrat».

«Le contrat-adaptation s'adresserait aux jeunes déjà titulaires d'une formation professionnelle» (500 heures au plus).

Le caractère tout aussi dérisoire que le pacte des propositions des experts, prouve que la bourgeoisie est plus que jamais incapable d'offrir des perspectives aux jeunes. Les seules propositions sont l'aménagement des contrats emploi-formation.



## Le patron Deffrenne prend 18 mois

Dix huit mois de prison, dont 6 avec sursis, c'est ce que le tribunal de Grande Instance de Lille a décidé pour Jean Deffrenne, ex-PDG de l'entreprise qui porte son nom, à Roubaix. Depuis un an, les ouvriers occupent, après la fermeture de la boîte. Le PDG avait «prélevé des sommes considérables pour ses besoins personnels», et «contribué pour sa part à la ruine d'une entreprise qui procurait un emploi à plusieurs centaines de personnes». C'est au cours de l'occupation de l'usine que les ouvriers avaient découvert une série de documents compromettants pour Deffrenne. Le PDG, en prison depuis près d'un an, sera donc bientôt élargi. Les ouvriers n'ont toujours aucune perspective de reprise des usines de Roubaix et Leers.

## Procès Pailleron : les constructeurs amnistiés !

Judi après-midi, l'affaire de l'incendie du CES Pailleron revenait devant la 16<sup>e</sup> chambre correctionnelle de Paris. Vingt morts, dont 16 enfants, tel était le tragique bilan de cet incendie. Et pourtant, le 2 février dernier, le tribunal avait prononcé un réquisitoire qui laisse supposer que les 9 inculpés, architectes, entrepreneurs, hauts fonctionnaires de l'Education nationale et de l'Académie de Paris, seront vraisemblablement acquittés ou amnistiés ! Pour M. Lazari, le CES Pailleron, c'est «un cas pontuel» ! Depuis 4 ans, les parents se battent pour que les véritables responsables soient reconnus comme responsables de ces 20 morts, et pour que de pareils drames ne se renouvellent pas !

## Que s'est-il passé pour Heide, le 21 mars ?

Une jeune allemande de 26 ans, Heide Kempe Böttcher, vient de porter plainte contre X, pour coups et blessures volontaires, arrestation illégale et séquestration arbitraire.

Le 21 mars dernier, elle avait été embarquée par les flics de police secours. Elle n'a été retrouvée par un ami que 5 h 30 plus tard, à l'hôpital Sainte Anne. L'interne de garde a pu constater qu'elle avait de graves brûlures, en plusieurs endroits. Cigarettes ? Acides ?

Qui l'a ainsi brûlée, et où ? Pourquoi les policiers ont-ils refusé que l'ami de Heide Jacques Soncin, l'accompagne ? Pourquoi cette réflexion d'un policier du commissariat de la rue de Nantes à J. Soncin : «Alors ton amie est une gauchiste qui a fui l'Allemagne, elle nous l'a dit». Heide ne se souvient de rien, Mais en plus de ces brûlures, son appartement a été perquisitionné...

## Une pression de 1,7 millions d'atmosphères produite en laboratoire !

Des pressions supérieures à 1,7 millions d'atmosphères viennent d'être produites par des chercheurs américains de la National Science Foundation (N.S.F.). Peter Bell et Ho Kwang Mao ont réussi à produire pour la première fois des pressions stables de cet ordre, en appuyant l'un sur l'autre deux diamants.

Les diamants étaient éclairés par transparence par rayons laser : ils ont pu observer qu'une partie d'un des diamants s'est refermée comme du plastique. Les pressions de l'ordre de 1,5 millions d'atmosphères sont du même ordre que celles qui existent à la limite entre le «manteau» terrestre et le «cœur» de la planète. L'expérience ne manque pas d'intérêt du point de vue de l'étude géophysique de la terre, du point de vue technologique. Il faut signaler que des pressions plus importantes ont pu être atteintes de manière instantanée grâce aux explosifs.

## Procès des 4 détenus de Lisieux

# VERS UN PROCES DES QHS ?

● Ce mercredi 29 mars devait débiter le procès, devant la cours d'Assises de Paris, de quatre détenus des Quartiers Haute Sécurité (QHS) de la maison d'arrêt de Lisieux. Accusés de séquestrations, de violences à citoyens chargés d'un

ministère public (les gardiens) et tentative d'évasion, les détenus quant à eux espèrent pouvoir faire le procès des QHS. Pour complément d'information le procès est reporté.



Bloch, juge d'application des peines et membre du syndicat de la magistrature, rappelle les conditions de création de ces quartiers particulièrement aménagés. Les quartiers de Sécurité Renforcée (QSR) et les QHS ont été créés dans le cadre de la réforme des institutions pénitentiaires, après les révoltes qui agitent les prisons en 1973 ! L'administration montrait la conception qu'elle avait de cette réforme, qui devait humaniser les maisons d'arrêt ! Mais les QSR, s'ils sont légaux dans une dizaine de prisons, trouvent leurs répliques (les QHS) tout à fait illégales dans quantité

d'autres prisons. Les QHS en effet ne sont que le produit d'une simple circulaire de septembre 75, due au directeur de l'administration pénitentiaire du moment, Maigret. Aucune loi ou décret ne sont venus confirmer leur création. Contrairement aux QSR, les chefs d'établissements n'ont pas besoin de demander une autorisation à la direction pénitentiaire pour y enfermer des détenus. Ils sont seuls à juger de l'opportunité d'un séjour dans un QHS. De même conception, les QHS et les QSR se différencient des autres détentions par un mobilier scellé, une porte doublée

d'une grille et l'isolement du détenu.

«Les QHS c'est l'enfer». Pour tenter d'y échapper les quatre détenus, en juillet 76, attirent des gardiens dans un guet-apens, et sur la menace de leur exécution monnaient leur liberté. Ils seront mis en échec par le groupement d'intervention de la gendarmerie nationale. Les quatre révoltés de Lisieux seront alors répartis dans des prisons de la région parisienne.

Pour que les jurés comprennent leur action désespérée, les détenus et leurs avocats, demandent à ce que ceux-ci connaissent les QHS, et dans le

cadre ont demandé un supplément d'information. Leur demande a été retenue, et ce mercredi après-midi le procès a été reporté. Il semble bien que la défense puisse donc tenir sa tribune pour y faire le procès de ces prisons dans les prisons que sont ces quartiers spéciaux. Parallèlement à la démarche de la défense, le comité d'action des prisonniers (CAP) adressait une lettre à chacun des membres du jury faisant référence aux protestations récentes des jurés d'Aix-en-Provence et de ceux du procès Willoquet, faisant état de pressions et d'abus de la part de certains magistrats, cette lettre rappelle aux vingt trois jurés des quatre de Lisieux, le principe du délibéré d'un jury. Le CAP rappelle notamment aux jurés : «Vous n'êtes pas des fonctionnaires magistrats, le président n'est pas votre supérieur hiérarchique, il n'a pas à vous dicter votre conduite, vous n'avez en réalité qu'un seul devoir légal : celui de juger sans pressions extérieures».

Ce procès, par l'action conjuguée de la défense afin que les jurés aient une vision plus réaliste des conditions de détention, et de la lettre du CAP mettra en pleine lumière les pratiques du milieu carcéral et judiciaire.

Pierre CHÂTEL

## Droits de la mer la conférence cherche son président

La 7<sup>e</sup> session de la 3<sup>e</sup> conférence de l'ONU sur les droits de la mer, ne s'est pas réellement ouverte mardi. En effet, le président en titre, délégué du Sri-Lanka n'a pas été reconduit par son pays. Les pays latino-américains s'opposent dans ces conditions à ce qu'il assure la présidence.

## Schlumberger : stockage des produits radioactifs au cœur d'un quartier d'Orléans !

Des produits radioactifs stockés sans protection particulière en plein cœur d'un quartier populaire d'Orléans ! C'est ce qu'a découvert un passant en regardant à travers une porte fermée par un simple cadenas : il a prévenu le comité anti-nucléaire d'Orléans qui a ouvert l'enquête. Ces produits sont amenés par camionnette à Orléans et sont destinés à des travaux de forages effectués dans le nord de la France. 80 personnes, dont beaucoup du quartier de l'Olivet ont participé à une réunion, manifestant leur inquiétude. Parmi les produits stockés, certains semblent plus dangereux en particulier l'américium et le beryllium.

## Soutien aux locataires de la rue de Tourtille

Les quarante locataires de l'hôtel «Beauséjour» 4-6 rue de Tourtille, ont reçu il y a quelques jours, un avis d'expulsion pour le 31 mars. L'hôtel Tourtille, tout comme les îlots voisins Bisson-Palikao est voué à la démolition et racheté, très bon marché, par la SORENOBEL.

Bien sûr, mais dit-on, la rénovation prévoit la construction de HLM, mais dont les loyers ne sont pas accessibles aux anciens habitants du 20<sup>e</sup>, contraints de partir en banlieue.

Pour ces travailleurs immigrés, payés au SMIC, parfois moins, le prix d'une chambre de foyer (340 F) représente une trop grosse charge. Réunis samedi soir ils affirmaient qu'ils ne pouvaient ni ne voulaient

partir —certains habitent l'hôtel depuis 54— sans être relogés, ensemble, sur place, pour 200 F mensuel maxi...

Des résidents du foyer Fondary également venus apporter leur soutien expliquèrent comment en constituant un comité de soutien, ils avaient fait connaître leur lutte et résisté aux différentes pressions qui ne manqueront pas de s'exercer aussi sur les locataires de l'hôtel «Beauséjour» (coupures d'eau, d'électricité, descente de flics).

La création du comité de soutien aux locataires de la rue Tourtille a donc été décidée. Il se réunira samedi 1<sup>er</sup> avril à 15 heures, 4-6 rue de Tourtille.

Coor. 20<sup>e</sup>

## Sud - Liban : BEGIN NE VEUT RIEN CÉDER

De nombreuses opérations ont eu lieu derrière les lignes israéliennes au Sud Liban affirme l'agence de l'OLP, Wafa. Pendant ce temps la force de l'ONU se met en place. Un soldat suédois est mort après que sa jeep eut sauté sur une mine. Un para français aurait également été légèrement blessé au cours d'un échange de tirs entre Palestiniens et sionistes.

L'annonce du voyage de Weizmann, le ministre israélien de la défense au Caire, jeudi est apparu comme le principal événement de la journée. De source israélienne, Weizmann offrirait un retrait des troupes israéliennes du Sinaï. Quant au règlement global, Begin a indiqué les nouvelles propositions israéliennes : tout d'abord pas de retrait de Cisjordanie et Gaza, ensuite Israël envisage que les Palestiniens de cette région participent à la «détermination de leur

avenir» dans le cadre des négociations qui doivent avoir lieu entre «l'Égypte, la Jordanie, Israël et les Arabes d'Eretz Israël (le grand Israël comprenant la Cisjordanie et Gaza)». Begin a affirmé qu'au cours de sa rencontre avec Carter il avait eu l'assurance que les États Unis souhaitaient le maintien des troupes israéliennes en Cisjordanie et Gaza.

Si l'intransigeance de Begin soulève des protestations en Israël, sa politique d'ensemble est d'exploiter les résultats de son agression : aller au Caire et occuper le Liban en sont les deux versants. Il obtiendrait à la fois la légitimation de son intervention au Liban et les mains libres contre les Palestiniens. Ensuite sur la base de son intervention au Sud Liban, Israël veut imposer la reconnaissance des territoires occupés en 1967.

L'Union générale des Etudiants palestiniens (IGUPS) organise avec le soutien des organisations politiques étudiantes et ouvrières arabes à Paris un

Meeting de soutien à la  
Résistance palestinienne  
et au Mouvement  
national libanais

VENDREDI 31 MARS  
A 20 HEURES 30  
MUTUALITÉ SALLE B  
RUE ST VICTOR MÉTRO MAUBERT

Intervention du représentant de l'OLP en France, avec la participation du chanteur libanais Hatem.

## 30 MARS EN PALESTINE : Comment est organisée la colonisation ?

### JOURNÉE DE LA TERRE -2-

A l'heure du «consensus» giscardien, l'échec du «Modèle» britannique

### LA «NORMALISATION» DES SYNDICATS -1-

Face aux directions syndicales du TUC, organiquement liées au parti travailliste, la classe ouvrière britannique s'est donnée un moyen important de défendre son autonomie : les délégués «shop stewards». Apparu après la première guerre mondiale, le mouvement des shop stewards fut, en outre, un foyer des tendances progressistes. Pendant les années 50 et 60, les travailleurs organisaient la résistance sur leurs revendications économiques au niveau des ateliers : 90 % des grèves étaient des grèves sauvages et remportaient des victoires sur des questions de salaires, de cadences ou de conditions de travail.

Pour remédier à cette situation de «laisser-aller-social», le gouvernement travailliste avait réuni la «commission Donovan» chargée de réformer le rôle des syndicats. Son rapport de 1968 préconisait que le pouvoir et la responsabilité dans les négociations salariales soient centralisés au niveau des directions syndicales, ce qui créait les conditions pour faire passer une politique salariale.

En 1971, le gouvernement conservateur essaya, avec l'Acte sur les relations industrielles, de légaliser ce projet de centralisation : procédure complexe avant tout recours à la grève, les syndicats, étant rendus responsables des actions des shop stewards. Cette loi a suscité des réactions des travailleurs. Elles s'exprimèrent notamment par une énorme vague de grèves spontanées qui réussirent à obtenir la libération de cinq dockers emprisonnés pour s'être mis en grève par solidarité. Sous cette pression de masse, cette tentative de centralisation autoritaire des syndicats fut mise en échec.

Une fois au pouvoir, comme on le sait, les travaillistes voulurent répondre au problème du «laisser-aller-social» par le contrat social. Pour le faire passer, il s'agissait de restructurer et de contrôler

les shop stewards. Dans ce cas, les travaillistes, grâce à leurs liens historiques avec le mouvement ouvrier, se sont montrés plus souples et habiles que les conservateurs.

#### LA CORRUPTION

La politique travailliste en direction des syndicats s'appuie d'abord sur des pressions d'ordre idéologique. C'est ainsi que les dirigeants, syndicaux peuvent avoir l'occasion de rencontrer tous les jours des ministres travaillistes et des hauts fonctionnaires. En siégeant dans les commissions gouvernementales, ils ont l'illusion de pouvoir «influencer sur la politique d'ensemble du pays» : par exemple, la commission Bullock sur la représentation syndicale dans les conseils d'administration. Tout cela aussi bien que l'existence du contrat social, permet aux leaders syndicaux de se justifier quand ils refusent de soutenir les luttes déclenchées par les ouvriers.

Un mécanicien de Manchester nous racontait : «Prenons le cas de Hugh Scanlon» (leader de l'AVEW, syndicat des mécaniciens) «Lorsqu'il était shop stewards chez nous, c'était un bon gars, très militant, à gauche. Mais maintenant, il a une grande maison, de l'argent, du pouvoir. Il s'est coupé de la base, il ne s'occupe que de son propre pouvoir, les autres, c'est pareil». Mais ce n'est pas seulement une question de corruption individuelle. Un autre mécanicien nous a dit : «Quand il y a eu une pression de la base pour notre congrès, il a bien fallu que Scanlon prenne position contre le contrat social. Mais dès qu'il n'y a plus de pression ni de contrôle, c'est une autre histoire. Au conseil général des TUC, il a voté contre le soutien à la grève des pompiers».

nies en territoires occupés. Ce comité comprend les ministres dont les fonctions sont en relation avec la colonisation. Les ministères sont ceux de : l'agriculture, la colonisation, et l'immigration, la défense, le commerce et l'industrie. L'Agence juive est aussi représentée au Comité celui-ci a été dirigé par Ysraël Galili, ministre sans portefeuille de l'administration Rabin. Ariel Sharon, ministre de l'agriculture dans le gouvernement actuel du Likoud, préside actuellement le Comité.

Le département de colonisation de l'Agence juive désigne les plans de colonisation dans les territoires occupés. Le comité ministériel de la colonisation, après étude du plan et de ses conséquences, fixe les lieux, les points et la date d'implantation.

L'Agence juive, avec l'aide du Keren Keyemet (le Fond national juif) finance le projet.

Le Ministère de la Colonisation et de l'Immigration construit les maisons, installe l'eau, l'électricité... Le Ministre de la Défense déclare que cette zone est une zone interdite, aucun arabe ne pouvant pénétrer dans la terre confisquée. Les habitants arabes sont déportés. Les routes nécessaires pour relier les colonies sont aussitôt construites.

De grandes facilités et une aide importante sont fournies aux colons par l'administration sioniste :

— chaque colon peut louer la terre à 5-8 livres israéliennes par donom.  
— la colonie ne rembourse

des dettes au gouvernement et aux autres institutions privées qui soutiennent l'implantation qu'après l'installation et la mise en route de la production.

— les dettes restent inchangées en dépit de la crise financière et de la dévaluation de la monnaie israélienne.

— les dettes sont remboursées à un faible taux de 2 %

Les colonies sont livrées, dans les territoires occupés aux différents partis et groupes sionistes, selon la puissance de leur électoral.

Parmi les groupes et partis, les Mapai, Mapam, les libéraux et les religieux, avec leurs organisations de jeunesse et militaires.

C'est la même situation au Golan et au Sinaï. Le chef de la Mission de l'OLP cite un colon sioniste du Golan qui dit au correspondant du journal sioniste Maariv : «Pour avoir 3 500 colons et établir une ville sur le Golan, pendant 10 ans est un rêve que nous avons accompli. Le temps travaille pour notre avantage... Nous savons utiliser ce facteur... Chaque année, 2 à 3 colonies sont ajoutées. Les colonies sont devenues un fait accompli».

Mais les sionistes et leurs dirigeants comptent sans la révolte qui grandit en Palestine contre la colonisation. Chaque projet de colonie est l'occasion d'une révolte générale dans la localité visée, suivie par les villes et les villages de la Cisjordanie, de Gaza et de la Galilée.

Dans le village de Taybeh (entre Nazareth et Janine), les manifestations ont duré des journées entières contre la colonisation et l'intervention militaire sioniste au village. La révolte s'est aussi étendue chez les bédouins de la Galilée et ceux du Negels. De plus en plus, les sionistes les chassent de leurs terres, et exterminent leurs troupeaux. Dernièrement, Sharon, le ministre de l'Agriculture a ordonné l'extermination des troupeaux de la Galilée : l'armée sioniste, aidée par les hélicoptères, est intervenue, en tirant sur la majorité des troupeaux.

Malgré les rencontres Sadate-Begin, malgré l'attitude de l'impérialisme US à propos de la colonisation (qui est en fait une manœuvre pour amener les pays arabes à signer un règlement avec les sionistes), les sionistes n'ont pas changé de politique depuis la création de leur Etat : les projets de colonisation et d'expropriation des terres palestiniennes et autres arabes foisonnent. Toutes les forces sionistes y participent. Les projets sont de plus en plus nombreux chaque fois qu'un Etat arabe capitule, chaque fois que l'OLP remporte une victoire sur la scène internationale.

Lorsqu'un Etat arabe capitule, les sionistes durcissent leurs implantations pour le contraindre à plus de capitulation. Lorsque l'OLP remporte une victoire, la peur des sionistes d'être isolés les renforce dans leur politique fasciste.

## RFA : 3<sup>e</sup> semaine de grève des métaux

Les métaux ont maintenu leurs piquets de grève à Stuttgart, durant le long week-end de Pâques. Plus de 100 000 travailleurs allemands en sont ainsi à leur troisième semaine de grève, tandis que

150 000 autres subissent le lock-out, depuis le 20 mars. Tandis que rien n'a encore été obtenu sur la garantie des salaires menacés par les restructurations, et que la revendication de 8 % d'augmentation

réclamée par les ouvriers, n'a pas encore été abordée dans les négociations, de nombreuses entreprises, notamment dans l'industrie automobile ont réduit leur production parfois des deux tiers.



## RFA : ouverture du tribunal Russel

Le troisième tribunal Russel, qui s'est ouvert mercredi, à Francfort, se tiendra jusqu'à lundi prochain sur le thème de «la situation des droits de l'homme en RFA». Une deuxième session du tribunal, qui doit avoir lieu à l'automne prochain, traitera alors des droits de la défense dans les procès. Vingt-neuf jurés étrangers, dont Otelo de Carvalho, ancien chef du «Mouvement des forces armées» de la révolution portugaise, délibéreront sur la base de dizaines de témoignages et de rapports, des interdictions professionnelles. Certains groupes souhaiteraient que le tribunal Russel aborde d'autres questions telles que les nombreuses exclusions syndicales pour raisons politiques ou les conditions de détention des prisonniers, dont plusieurs observent actuellement une grève de la faim.

Contre le tribunal Russel, les condamnations n'ont pas manqué. De la part des autorités de la RFA bien sûr, mais aussi de la centrale syndicale DGB dont une circulaire met en garde ses membres contre le tribunal ; de la part aussi des jeunes sociaux-démocrates et des jeunes libéraux où les directions ont pris position contre malgré les sympathies qui peuvent exister à l'égard du tribunal Russel, dans leurs bases respectives. Le DKP, parti révisionniste de RFA, n'a pas hésité lui aussi à condamner l'entreprise du tribunal Russel qui peut constituer un lieu d'expression publique pour tous ceux qui, en RFA contestent l'autoritarisme de plus en plus menaçant pour les libertés démocratiques.

## Un train déraile au Pays basque : des risques immenses

Un train de marchandises transportant cinquante deux tonnes d'un produit extrêmement toxique, a déraillé mardi matin, près de la gare de Tolosa, au Pays basque espagnol.

Le produit transporté est de l'acide cyanhydrique sous forme gazeuse, mortel à une infime dose. L'accident a eu lieu à proximité immédiate d'un quartier populaire, les risques sont énormes pour ses habitants, bien que les autorités espagnoles aient pris d'importantes mesures de sécurité. Les flics ont isolé les abords immédiats du lieu de l'accident et le trafic ferroviaire est interrompu. Une opération de transvasement du poison qualifiée de «très dangereuse» par les experts, est en cours. Une fois de plus est posée la question de la sécurité dans le transport des matières dangereuses. Qu'elles soient d'un côté des Pyrénées ou de l'autre, les autorités ne semblent préoccupées d'un minimum de sécurité que lorsque les catastrophes se sont produites. Quant aux industriels qui utilisent ou fabriquent ces produits toxiques, leur mépris pour la sécurité des populations, à qui ils font courir des risques démesurés, n'a d'égal que le souci de préserver leurs intérêts.

## Train minéralier de Zouératt : les cheminots mauritaniens démissionnent

Selon les sources mauritaniennes, une quinzaine de conducteurs de trains minéraliers Nouadhibou Nouakchott, de conducteurs adjoints et de convoyeurs ont démissionné sous préavis il y a une dizaine de jours. Ces démissions, qui faisaient suite aux différentes opérations menées par les combattants du Front Polisario, ont perturbé le trafic ferroviaire qui a dû être réduit de moitié pendant une semaine, avant son interruption complète samedi, due à la nouvelle opération des combattants sahraouis.

Dans un communiqué publié lundi le ministre de la défense de la République arabe sahraouie démocratique fait état de nombreuses attaques menées du 20 au 23 mars contre les positions des forces monarchistes marocaines autour des villes de Smara et de Tifariti : ces attaques ont fait 18 morts et de nombreux blessés parmi les forces d'Hassan II et abouti à la destruction d'importantes installations militaires, dont deux dépôts de munitions.

# LE PRÉSIDENT VÉNÉZUELIEN A CARTER :

## «La politique des droits de l'homme est battue en brèche par les compagnies multinationales»

Le fossé existant entre la politique de l'administration Carter et les exigences formulées par les pays du Tiers-monde, s'est manifesté avec beaucoup de netteté au Venezuela, mardi, au cours de la première journée de la tournée qu'entreprend le Président américain en Amérique latine, puis en Afrique. Tandis que Carter s'en est tenu à des déclarations très vagues, ne devenant précis que pour des projets dérisoires tels que l'attribution de bourses «devant permettre aux étudiants pauvres mais brillants d'Amérique latine de poursuivre leur formation aux États-Unis», le Président

vénézuélien Carlos Andros Perez, a été très net quant à lui sur les revendications du Tiers-monde. Chef d'un état qui est le troisième producteur mondial de pétrole, et qui en vend 70 % aux États-Unis, le Président Perez a dans ses déclarations adressées à Carter, défendu le bien-fondé de la lutte des pays de l'OPEP qui n'est selon lui qu'une «compensation» par rapport au mécanisme de la dette et au rapatriement des capitaux, orchestrés par les États-Unis.

Se déclarant préoccupé par les réticences du Sénat Américain à ratifier les traités reconnaissant la souveraineté panaméenne

sur le canal de Panama, et plaidant pour une politique conséquente de défense des droits de l'homme, le Président vénézuélien a aussi prononcé une égale condamnation de l'intervention cubaine en Afrique et de celle des compagnies multinationales américaines.

Mettant l'accent sur le décalage entre les déclarations d'intention des dirigeants impérialistes et ce qu'ils font, le Président Perez a notamment déclaré : «Des accords significatifs sont conclus dans les assemblées mondiales, mais quand le moment vient des réalisations con-

crètes, la décision politique fait défaut, et c'est une période d'attente sans fin qui commence... La meilleure volonté et la plus grande largeur de vue sont constamment rattrapées par les grands intérêts économiques et les vieux dogmes de la puissance stratégique... La politique des droits de l'homme est battue en brèche par les compagnies multinationales qui investissent dans des régions où les droits de l'homme sont bafoués. Il y a une étrange relation entre les investissements étrangers et la violation des droits de l'homme».

# Portrait UNE PROF SOVIÉTIQUE A BESANÇON

Il s'agit d'une femme venue d'URSS pour enseigner durant quelques temps le russe comme assistante à Besançon. Cette personne explique que logée elle-même par l'Etat en URSS, elle a déjà acheté plusieurs appartements pour ses enfants, mais elle n'a pas de «datcha», car la campagne ça ne lui plaît guère ! Il faut dire qu'elle est professeuse d'université en URSS et surtout qu'elle a

là-bas des responsabilités politiques. Par exemple, quand il y a des élections, elle est chargée de faire le tour des maisons pour amener les gens qui l'auraient «oubliés» à voter. Quand elle a vu le déroulement des élections législatives en France, ce qui l'a le plus choquée c'est de voir un chômeur (en l'occurrence le candidat de l'UOPDP) oser présenter sa candidature. Chez elle, dit-elle, ceux qui se présen-

tent sont des gens qui ont de l'«expérience», des responsabilités. Quand on critique l'URSS pour son manque de liberté, elle répond seulement qu'en France on est trop libéral avec les criminels et autres délinquants ; chez elle, évidemment, on est plus expéditif avec les opposants : il y a des camps de travail forcé et les hôpitaux psychiatriques. Pour elle, ça va, elle voyage beaucoup : le Ja-

pon, le Portugal et la France à plusieurs reprises. Elle convient volontiers que tout ne marche pas aussi bien pour tout le monde : sa fille elle-même, restée sur place doit subir l'épreuve des queues devant les magasins et elle ne trouve pas tout ce qu'elle veut. La santé est mal organisée et il y a un manque important de médicament. Elle en ramènera pour sa fille...

Corr. Besançon

## En bref... En bref... En bref... En bref...

### INDONÉSIE

Le général Sukarto, auteur du coup d'Etat qui renversa Sukarno en 1965 et responsable de la sanglante répression qui fit plus d'un demi-million de morts parmi les forces populaires, notamment les communistes, s'est fait réélire chef de l'Etat la semaine dernière. Il a déclaré que le nouveau gouvernement qu'il vient de former devrait être «honnête et autoritaire». Celui-ci, où la proportion des militaires passe du quart à la moitié des vingt-quatre ministres, doit faire face à une opposition populaire grandissante notamment des étudiants, dans un contexte de grave crise économique.

### TCHAD : Y - A - T - I L 1 000 SOLDATS FRANÇAIS ?

L'ambassadeur du Tchad a démenti une information publiée dans le *Los Angeles Times* émanant de Nairobi selon laquelle 1 000 soldats français auraient été acheminés au Tchad secrètement. L'ambassadeur a déclaré que cette affirmation est «de nature à créer dans l'opinion internationale une équivoque qui risquerait de paralyser les négociations». Le journal américain affirmait que les troupes françaises avaient été acheminées à partir du 20 février dans le plus grand secret. Elles avaient pour objectif de porter secours aux troupes

tchadiennes qui auraient subi une défaite très grave lors d'une offensive déclenchée par des unités se réclamant du FROLINAT, solidement armées, dans la région de Faya-Lageau.

### RHODÉSIE : COMBATS EN COURS

Le Front Patriotique a annoncé qu'une unité de 600 hommes avait déclenché une attaque à partir de la frontière Sud-Est de la Rhodésie. Son avance a été ralentie par une rivière en crue. Un second assaut serait lancé à partir du Nord-Est. C'est la plus importante offensive militaire jamais lancée par le Front Patriotique

depuis le début de la lutte armée, indiquent les responsables militaires à Maputo.

### BOMBES À NEUTRONS

Les négociations en cours au sein de l'OTAN, entre les États-Unis et les pays d'Europe occidentale, pour la production et le déploiement sur le continent européen, de la bombe à neutrons, semblent piétiner. L'annonce prévue pour la semaine dernière, de la décision, a dû être reportée, et Washington a rappelé pour «consultations» sa délégation. Jusqu'à présent, aucun pays européen n'a encore, semble-t-il, accepté la présence de la bombe à neutrons sur son territoire.

## PROGRAMME TÉLÉ

## Jeudi 30 mars

TF 1

18 h 00 - A la bonne heure : les accidents du travail (1). Bâtiments et travaux publics, un triste record.  
 19 h 40 - Eh bien raconte  
 20 h 00 - Journal  
 20 h 30 - Concert : l'orchestre de Radio-France interprète deux symphonies de Beethoven.  
 — Huitième symphonie  
 — Troisième symphonie, « héroïque ».  
 22 h 00 - Jean Christophe  
 22 h 55 - Basket-ball : coupe d'Europe des clubs  
 23 h 25 - Journal et fin.

A 2

17 h 55 - Fenêtre sur...  
 18 h 25 - Dessins animés  
 18 h 40 - C'est la vie  
 18 h 55 - Des chiffres et des lettres  
 19 h 45 - Formations politiques  
 20 h 00 - Journal  
 20 h 35 - Le grand échiquier. Charles Trenet  
 23 h 10 - Journal et fin

FR 3

18 h 35 - Pour la jeunesse  
 19 h 05 - Télévision régionale  
 19 h 40 - Tribune libre  
 19 h 55 - Flash journal  
 20 h 00 - Les jeux de vingt heures  
 20 h 30 - L'innocent. Film italien de L. Visconti 76  
 22 h 30 - Journal  
 22 h 45 - Un événement

## Vendredi 31 mars

TF 1

19 h 40 - Eh bien, raconte  
 20 h 00 - Journal  
 20 h 30 - Un ennemi du peuple  
 22 h 20 - Titre courant  
 22 h 30 - Allons au cinéma  
 23 h 00 - Journal et fin

A 2

18 h 55 - Des chiffres et des lettres  
 19 h 45 - Les six jours d'antenne 2  
 20 h 00 - Journal  
 20 h 30 - Un ours pas comme les autres  
 21 h 35 - Apostrophes  
 22 h 45 - Journal  
 22 h 50 - Ciné-club. Théorème

FR 3

19 h 20 - Actualités régionales  
 19 h 40 - Tribune libre  
 19 h 55 - Flash journal  
 20 h 00 - Les jeux de vingt heures  
 20 h 30 - La qualité de l'avenir  
 21 h 30 - Les grandes batailles du passé. Poltava 1709  
 22 h 20 - Journal et fin

## Histoire économique des grands pays capitalistes

Traduit du chinois et édité par E 100

Publié par les Editions du Peuple de Pékin en octobre 1975, l'*Histoire économique des grands pays capitalistes* est un précis qui présente les grandes lignes de l'apparition et du développement du capitalisme, à travers la description historique de l'économie de cinq grands pays industrialisés.

Pour permettre au lecteur d'avoir une vision globale de l'ensemble de ce processus historique, l'ouvrage débute par une présentation générale des quatre grandes périodes du développement du capitalisme mondial :

1/ du XVI<sup>e</sup> au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle : développement de «l'accumulation primitive» du capital et des manufactures

2/ de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle aux années 60 du XIX<sup>e</sup> : apparition de la grande industrie mécanisée et formation du système capitaliste

3/ de la Commune de Paris (1871), et de la crise économique de 1873 jusqu'à la veille de la Révolution socialiste d'octobre 1917 : développement du capitalisme monopoliste et de son stade suprême, l'impérialisme

4/ depuis la victoire de la révolution socialiste d'octobre 1917 : début d'une ère nouvelle de l'histoire mondiale, celle de la crise générale du système capitaliste.

Cette présentation d'ensemble, qui s'appuie largement sur les acquis théoriques du matérialisme historique, sert de fil conducteur à l'analyse concrète

du développement économique de cinq grands pays : la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, et le Japon.

Pour chacun de ces pays, les auteurs présentent clairement les caractères spécifiques de la naissance et du développement du capitalisme local. Ils montrent comment le déroulement de la lutte des classes à l'échelle nationale, avec toutes leurs particularités, s'inscrit dans le cadre des lois d'évolution de ce mode de production.

Ces cinq études concrètes sont suivies par une copieuse annexe statistique (dont les chiffres sont extraits de recueils chinois) qui a pour but, à l'aide de données concrètes, d'apporter au lecteur une meilleure compréhension des changements intervenus dans l'économie de ces pays, du XIX<sup>e</sup> siècle à la fin de la seconde guerre mondiale.

Cet ouvrage a le grand mérite de combler une lacune évidente dans le domaine des études historiques marxistes. C'est en effet la première fois qu'un livre présente, dans un langage clair et accessible à un très large public, un point de vue historique d'ensemble sur le développement du capitalisme. Tout en éclairant d'une manière intéressante l'arrière plan historique des œuvres classiques du marxisme, il permet également de mieux comprendre la

nature de l'exploitation de la bourgeoisie et les lois objectives du renversement du système capitaliste par le système socialiste.

J.P.B.

### Précision

Small is beautiful, le livre que nous avons commenté dans Le Quotidien du Peuple du mercredi 29 mars 1978, est paru aux Editions du Seuil.

Le Quotidien du Peuple  
 Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19  
 Crédit Lyonnais Agence ZU 470, compte N° 7713 J  
 CCP N° 23 132 48 F - Paris  
 Directeur de Publication : Y. Chevet  
 Imprimé par IPCC - Paris  
 Distribué par les NMPP  
 Commission Paritaire : 56 942

téléphonez  
 au  
 quotidien  
 636 73 76



# Et l'acier fut trempé

99<sup>e</sup> épisode

(Extraits)

Nicolas OSTROVSKI

Une polémique oppose les jeunes au secrétaire du comité provincial du Komsomol à propos du travail de Toufta qu'ils voudraient voir remplacé par Pavel :

Dans notre service administratif, la statistique est remarquable. Vous savez vous-mêmes que Toufta travaille souvent ici jusqu'à la nuit. A mon avis, il sera toujours temps de le renvoyer; seulement, si on le remplaçait par un gars très bien, qui n'aurait pas ses défauts, mais qui n'aurait pas des qualités d'administrateur, ce serait évidemment la fin de la bureaucratie, mais en même temps la mort de la statistique. Qu'il reste en place. Je vais lui passer un bon savon. Ça agira pendant quelque temps, et après nous verrons.

— Bon, qu'il aille au diable, acquiesça Okounev. Viens à Solomenka, Pavloucha. Nous avons une assemblée générale ce soir, au club. Personne n'est encore au courant, et tout d'un coup : « La parole est à Kortchaguine ! » Tu as bien fait de ne pas mourir, Pavloucha. Ça n'aurait pas été bien de ta part de laisser tomber le prolétariat ! plaisantait Okounev tout en s'emparant de Kortchaguine et en le poussant dans le couloir.

— Tu viendras, Olga ?

— Sans faute.

La clochette tinta si fort dans la main d'Okounev que les bavards les plus incorrigibles se hâtèrent d'interrompre leurs conversations.

Derrière Tokarev, dans un cadre somptueux de branches de pin touffues, la tête léonine de l'auteur génial du « Manifeste du Parti communiste » dominait l'assistance. Pendant qu'Okounev ouvrait la séance, Tokarev regardait Kortchaguine, planté dans les coulisses.

— Camarades, avant que nous entamions la discussion sur les tâches qui incombent à notre organisation, un camarade a demandé la parole à titre exceptionnel, et nous pensons, Tokarev et moi, qu'il faut la lui donner.

Devant le murmure d'approbation, Okounev lâcha tout d'une traite :

— Je donne la parole pour quelques mots de bienvenue à Pavka Kortchaguine !

Sur les cent personnes présentes dans la salle, quatre-vingts au moins connaissaient Kortchaguine, et lorsque sa silhouette familière apparut derrière la rampe, et que le grand adolescent pâle se mit à parler, ce fut une tempête d'applaudissements et d'acclamations.

— Chers camarades !

Sa voix était calme, mais il ne put cacher son émotion.

— Il se trouve, les amis, que je reviens parmi vous et que je reprends ma place dans vos rangs.

Je suis très heureux d'être revenu. Je vois ici beaucoup de visages que je connais bien. J'ai vu chez Okounev que le nombre de nos copains a augmenté d'un tiers, qu'aux ateliers et au dépôt il n'y a plus ni resquille ni « perruque » et qu'au cimetière des locomotives on récupère les « cadavres » pour les remettre en état de marche. Tout ça veut dire que notre pays ressuscite et se renforce. Ça vaut la peine de vivre ! Est-ce que je pouvais mourir dans un moment pareil ?

Et ses yeux pétillèrent de joie.

Salué par des cris de sympathie, Kortchaguine descendit dans la salle, se dirigeant vers l'endroit où se trouvaient Borhart et Talia. Rapidement il serra quelques mains. Ses amis se serrèrent pour lui faire place et il s'assit. La main de Talia se posa sur la sienne et l'étreignit fortement.

Les yeux d'Anne étaient grands ouverts. Ses cils battaient imperceptiblement. Son regard exprimait la surprise et un souhait de bienvenue.

Les jours passaient. Des jours rien moins que « quotidiens », car chacun apportait du nouveau, et Kortchaguine, dressant le matin son emploi du temps de la journée, s'affligeait de voir que les heures étaient trop courtes et qu'une partie de son plan ne serait pas exécutée.

A SUIVRE

## LA MARÉE NOIRE DE L'AMOCO CADIZ

### LES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE ONT COMMENCÉ

Des super-frelons de la Marine nationale ont procédé mercredi au lancement de plusieurs grenades sur l'épave de l'Amoco Cadiz afin de créer des brèches suffisamment importantes pour que l'écoulement complet du pétrole resté dans les

Depuis mardi cependant le nettoyage des côtes a pu commencer aux endroits que la mer, après la fin de la grande marée du week-end, ne pourra plus venir recouvrir. Enorme travail qui, selon les estimations, va nécessiter l'activité de 10 000 personnes pendant deux mois. Venu de toute la France, les groupes de bénévoles affluent dans la région sinistrée, tandis que des tonnes de matériel de nettoyage attendent d'être utilisées. A la caserne de Keralou à Brest on peut voir ainsi un amoncellement incroyable de poubelles et de pelles. Bien que dans les PC Polmar on s'agite beaucoup comme à l'ordinaire, les autorités paraissent débordées par ces manifestations de solidarité populaire avec la Bretagne. Au point que bien des bénévoles ont l'impression que leur présence «encombre»,

ce qui est tout de même un comble quand on songe à l'ampleur de la tâche qui attend les nettoyeurs.

#### ET LA SHELL ?

Si la solidarité populaire joue à fond on n'en dira pas autant de l'attitude des compagnies pétrolières qui restent d'une remarquable discrétion à l'heure où il s'agit de rassembler le maximum de matériel de nettoyage et pas seulement des seaux et des pelles. Il est pratiquement certain pourtant que les compagnies pétrolières disposent d'un matériel spécialisé qui ferait sans doute bien l'affaire dans la lutte contre les effets de la marée noire. Jusqu'ici elles ne l'ont pas proposé, alors qu'il ne faut pas l'oublier, la Shell porte une responsabilité écrasante dans cette catastrophe. N'y aurait-il pas «quelque chose à

cuves (environ 15 000 tonnes) soit assuré. Mercredi soir il s'est avéré que le «grenadage» n'avait pas suffi à libérer tout le pétrole. De nouvelles grenades doivent être lancées ce jeudi.

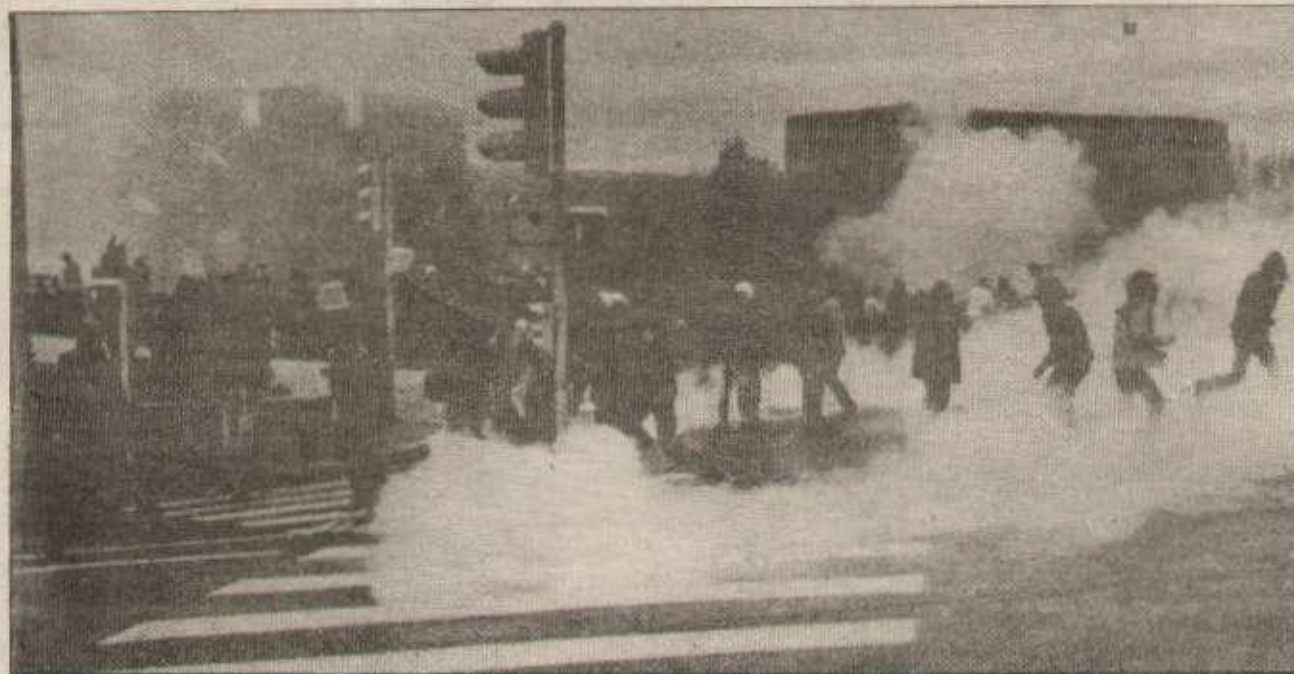
faire» monsieur Pierre Bellemare de ce côté-là ?

Les tonnes à lisier des agriculteurs se sont révélées les mieux adaptées à la nature du pétrole à pomper. Des centaines de paysans bretons se sont mobilisés depuis le début, et ont pris les choses en main sans se laisser rebuter par une certaine lourdeur bureaucratique manifestée par les multiples «responsables» des opérations. On ne compte pas les cas en effet où aux paysans venus avec leur matériel, on a demandé d'attendre pendant des heures qu'un ordre venu d'en haut leur assigne un point d'intervention. Avec l'aide parfois des appelés du contingent, les paysans ont creusé des fosses dans les champs, où dans des baches, ils ont stocké au fur et à mesure le pétrole recueilli en attendant que des ca-

mions-citernes viennent l'emporter.

#### UN «OUBLI» DU PLAN POLMAR

On remarquera enfin que cette aide précieuse des agriculteurs bretons n'avait comme tant d'autres choses, pas été prévue dans le plan Polmar : ce n'est qu'en cours de route que les PC Polmar ont demandé aux maires des communes de la côte et de l'intérieur de s'occuper du recensement des agriculteurs pourvus de tonnes à lisier. Ce matériel ne faisant bien sûr pas partie du parc d'engins de la Marine nationale, des pompiers ou des services de voieries, on n'avait pas songé en haut lieu à son utilisation. Mais comme aiment à dire les «responsables» entre deux coups de téléphone «on ne saurait penser à tout !».



### Pour protéger les côtes, la gamme des mesures adoptées est incomplète

Le conseil des ministres de mercredi était pour une bonne part consacré aux mesures à prendre contre l'éventualité d'une nouvelle marée noire. L'ampleur de la manifestation de lundi à Brest n'est pas pour rien dans cet empressement qu'on n'avait pas constaté lors des précédentes pollutions.

Dorénavant, en attendant l'installation d'un radar fixe sur Ouessant, des radars mobiles assureront une surveillance dans une zone de 50 milles marins. Les navires qui pénétreront dans le rail, porté de 3 milles à 10 milles, devront signaler la nature de leur cargaison, la route qu'ils suivent et éventuellement leurs avaries. Par ailleurs

seront construits quatre remorqueurs puissants du type Abeille, qui soient capables d'effectuer en haute mer des remorquages de gros bâtiments. Enfin, les promesses d'indemnisation ont été renouvelées : pour l'instant un «crédit d'urgence» de 500 millions d'anciens francs a été versé aux marins-pêcheurs soit environ 1 244 NF par personne pour la première quinzaine de pêche perdue.

Ces mesures ne sont certes pas négligeables. On fera remarquer cependant que si le radar d'Ouessant n'est toujours pas en place, c'est en raison des pressions exercées par la Marine Nationale qui considérait Oues-

sant comme une zone sous secret militaire. Il a fallu la marée noire pour que ces résistances soient levées. La construction de quatre remorqueurs quant à elle prendra du temps, plusieurs années : pourquoi donc a-t-on laissé la compagnie «l'Abeille» abandonner sa base de Brest au profit de remorqueurs privés, sinon pour des raisons de «rentabilité» ?

La promesse d'indemnisation des sinistrés enfin sera sans doute plus convaincante quand les dossiers en souffrance datant de l'Olympic Bravery et du Bohlen auront été réglés. Il faudra veiller aussi à ce que les indemnisations ne s'arrêtent pas aux consé-

quences immédiates de la marée noire. Les conséquences sur les stocks de pêche, poissons, crustacés ou goémons se prolongeront sans doute plusieurs années et causeront peut-être des dommages irréparables.

Surtout, il faut bien constater que ce n'est pas par méconnaissance de la cargaison du pétrolier ni de son avarie que la marine nationale n'est pas intervenue. Mais parce qu'elle n'avait pas à se substituer au remorqueur privé selon l'expression du préfet maritime ! Il y a là des «règlements maritimes» scandaleux que le conseil des ministres ne s'est pas engagé à faire modifier.

### La «promotion» de la Bretagne vue par d'Ornanoil

Après avoir remué beaucoup d'air au lendemain de l'échouage du pétrolier, Michel d'Ornano, chargé en tant que ministre de la Culture et de l'Environnement de superviser la lutte contre la marée noire, n'avait plus tellement fait parler de lui, il est revenu mardi à Portsall et au PC de Ploudalmezeau pour une visite éclair, l'inévitable conférence de travail et la non moins inévitable conférence de presse. Après avoir prouvé son peu de souci de prévenir une nouvelle marée noire, malgré les nombreux précédents, d'Ornano, dit aussi d'Ornanoil depuis le 16 mars, voudrait maintenant jouer le rôle de commis-voyageur d'une région dont la politique gouvernementale a permis la pollution. Paroles apaisantes : «Avant l'été, la marée noire ne sera plus qu'un mauvais souvenir». Comme si les conséquences de la marée noire se limitaient à la souillure des plages ! Emplâtres sur une jambe de bois : un crédit supplémentaire d'un million cent cinquante mille francs pour la sauvegarde des oiseaux. Alors que des espèces sont irrémédiablement condamnées. Campagne de «promotion» de la Bretagne comme on ferait d'une marque de lessive : «Il faut savoir que toute la Bretagne n'est pas touchée. Dès que le nettoyage d'une zone sera achevé il conviendra d'en rendre compte à l'opinion publique». Des comptes, certes il faudra bien en rendre. Qui ne se limiteront pas au problème du tourisme qui semble pour d'Ornano le fin mot de la Bretagne.

#### COMMUNIQUÉ DE MARINE EN LUTTE

Les marins, officiers et sédentaires des entreprises de navigations regroupés dans l'Association Marine en Lutte tiennent à faire savoir aux travailleurs et à la population que les causes de la catastrophe provoquée par le naufrage du pétrolier libérien Amoco Cadiz sur les côtes bretonnes, et qui aura des conséquences énormes pour l'emploi, en particulier l'emploi des pêcheurs, et pour l'écologie, sont connues.

Une des causes, c'est la course au gigantisme, que Marine en Lutte a dénoncé, ainsi que d'autres prétendus progrès qui n'ont qu'un seul but, le profit, mais qui ont pour conséquences la diminution de l'emploi, la surcharge de travail des marins, et l'insécurité sous toutes ses formes ainsi le gouvernement et les armateurs français étudiant aujourd'hui un «navire de 55» qui aura pour principale caractéristique de n'utiliser qu'un équipage de 13 hommes au lieu de 30 aujourd'hui.

Une autre cause est l'existence de pays qui acceptent que des armateurs utilisent leur pavillon, mais sans contrôle sur les conditions de travail, sur les qualifications du personnel, sur la sécurité à bord. Ce sont les pavillons de complaisance, Panama, Libéria, Singapour, Grèce, Chypre, etc. Le Torrey Canyon, l'Olympic Brave-

ry, comme l'Amoco Cadiz appartenaient à un de ces armateurs qui échappent, avec leur pavillon de complaisance, à la loi.

Il y aura d'autres catastrophes si le pavillon de complaisance n'est pas mis hors la loi par la France et les autres États.

Nous appelons tous les habitants de ce pays, qui sont concernés, à signer et faire signer la pétition nationale suivante.

Marine en Lutte  
5 rue du Pinier  
44 400 REZE

#### Pétition contre les pavillons de complaisance

«Suite à la catastrophe de l'Amoco Cadiz, les soussignés demandent que des mesures urgentes soient prises par le gouvernement français pour mettre hors la loi les pavillons de complaisance, danger public de la mer.

Aucun navire portant un tel pavillon ne doit toucher un port français, ni passer à moins de 100 milles des côtes françaises».

Pétition à faire parvenir à :  
Ministère des Transports  
Secrétariat de la Marine  
Marchand  
Place Fontenoy  
Paris

#### LES SOLDATS REFUSENT DE PAYER LES POTS CASSÉS

«Le comité de marins «Tonnerre de Brest» dénonce l'emploi pour la lutte contre la marée noire de soldats du contingent, non payés, dans des conditions de travail lamentables, de sécurité aléatoires, et de plus sans aucune préparation à ce genre de travail.

Nous payons, une fois de plus, les pots cassés d'une politique incapable de prendre des mesures efficaces pour prévenir ce genre de catastrophe.

Le comité de marins affirme son soutien aux revendications des pêcheurs, goémoniers, etc. ainsi qu'aux organisations qui dénoncent les causes de cette marée noire.

BREST, LE 24 MARS 1978»